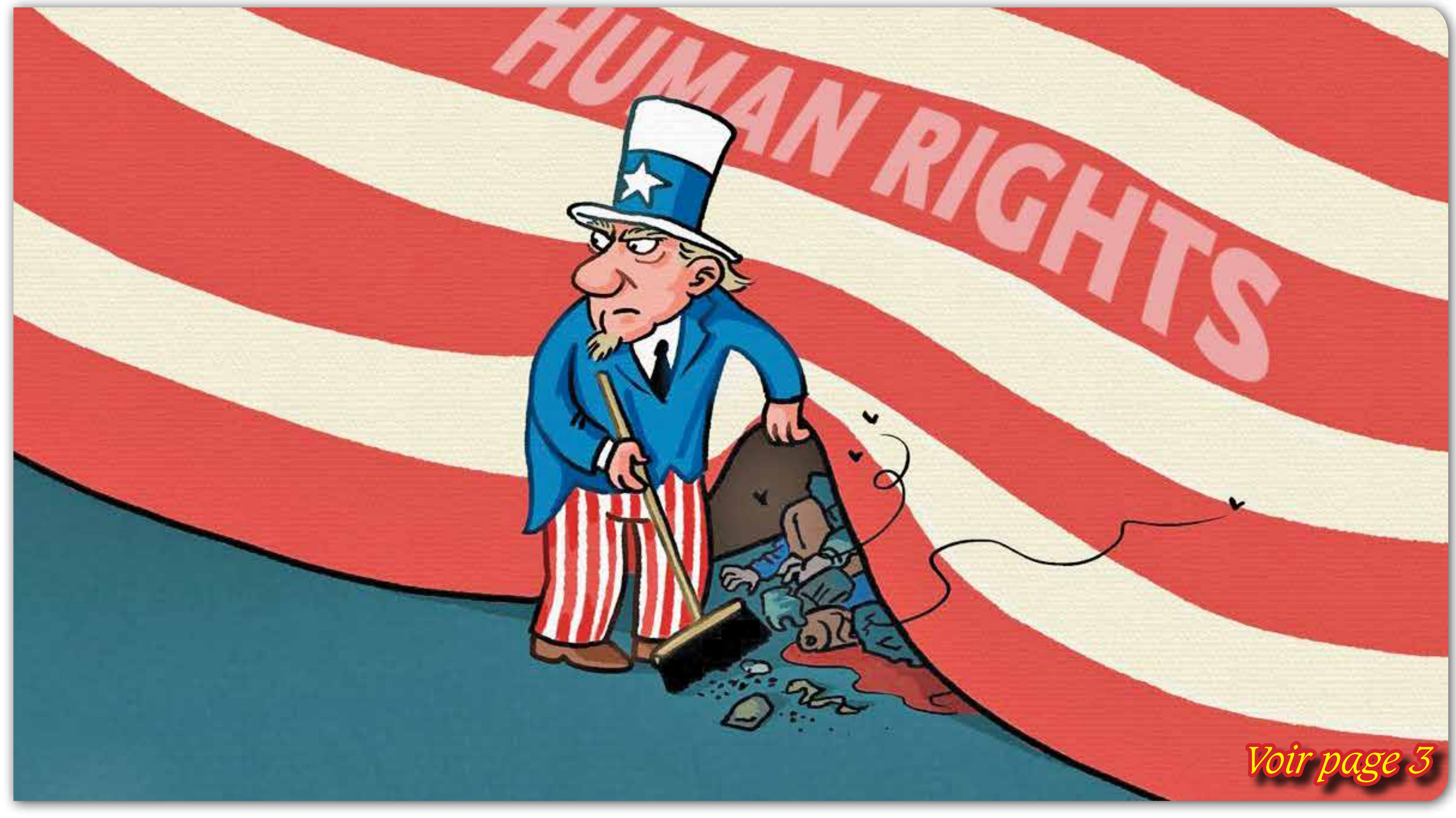
Vol 17 # 07 • Du 16 au 22 Août 2023
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

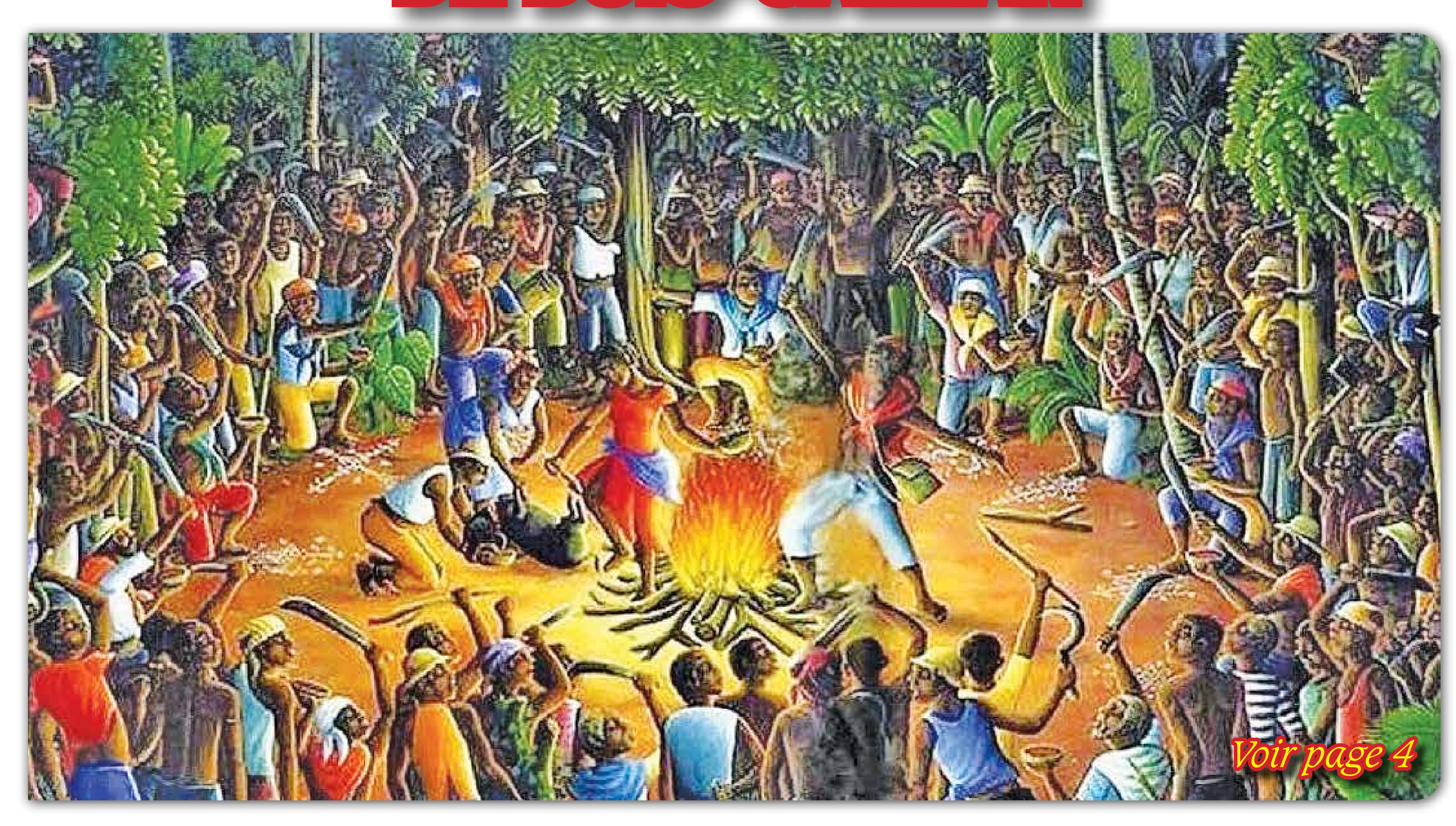
HUMAN RIGHTS WATCH BÉNIT L'INTERVENTION EN HAÏTI



Voir page 3

Human Rights Watch, la branche «droit de l'homme» de l'establishment du Parti démocrate américain encense l'intervention étrangère que planifie l'administration Biden contre Haïti

LE SYMBOLISME DU CONGRÈS DE BOIS-CAÏMAN



Voir page 4

Le Congrès de Bois-Caïman dans la nuit du 14 au 15 août 1791 sur l'habitation de Lenormand de Mezy aux environs de Morne-Rouge dans le département du Nord











L'Insécurité sociale ou Sécurité sociale ?

Par Berthony Dupont

Le gouvernement du Premier ministre de facto Ariel Henry vient de récidiver avec un nouveau projet de sécurité ou de protection sociale en lançant le lundi 7 août 2023, par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Sociales et du Travail, l'anesthésiant *« Chanje metye, chanje lavi »* soi-disant pour lutter contre la délinquance juvénile et la dépravation des jeunes. Ce n'est pas la première tentative et sans doute pas la dernière de ce régime d'amadouer la population en lui faisant des promesses fallacieuses avec des programmes démagogiques pour masquer la réalité.

La propagande faite concernant cette initiative que des milliers de jeunes auront la possibilité d'avoir un métier dans des conditions optimales nous inquiète au plus haut point, puisqu'elle n'est pas nouvelle. C'est un discours déjà entendu de la part du Ministre des Affaires Sociales et du Travail, Pierre Ricot Odney. Quand, l'année dernière plus précisément, le jeudi 26 mai 2022, il présenta le « *Programme multisectoriel pour l'apaisement et la réinsertion sociale des groupes vulnérables.* »

A ce moment-là, le ministre avait bien indiqué que le « *Programme d'apaisement et réinsertion sociale prévoit 90000 emplois temporaires à haute intensité de main d'œuvre et un appui à 45000 paysans au niveau agricole. Pour la rentrée des classes, une distribution de 25000 bons scolaires est prévue. Des centaines de restaurants communautaires sont déjà mobilisés pour fournir des plats chauds aux personnes vulnérables au sein de la population. En plus, 50 bus seront achetés pour renforcer la capacité du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle pour le transport des élèves.* » Par-dessus le marché, Pierre Ricot Odney avait insisté qu' « *un montant de 3000 gourdes serait alloué aux personnes vulnérables pendant une période de 3 mois*.»

Monsieur le ministre, la majorité de la population haïtienne n'a accès à aucun mécanisme de protection sociale. Avant de nous entretenir sur le sujet *«Chanje metye, chanje lavi »,* tout d'abord, il serait préférable de nous faire le bilan de la première année de ce programme et ensuite nous éclairer sur les perspectives d'avenir. Car nous sommes trop habitués à des promesses non tenues ou des vœux pieux des gouvernements qui en aucun cas ne visent à apporter une solution aux problèmes fondamentaux des masses. Alors, où en sommes-nous réellement quant à l'objectif principal, à savoir « *réduire la pauvreté, les inégalités et les injustices économiques et sociales et institutionnelles en Haïti jusqu'en 2040 » ?*

Le programme pouvait bien être à l'œuvre dans le pays, mais qui en profiterait ? Il est clair que ce ne sont pas les masses défavorisées dans les quartiers populaires où les ouvriers peinent à joindre les deux bouts avec la faim au ventre qui seraient les bénéficiaires. Pourtant, ils ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins faute d'un chômage sans pareil et sans bornes. Dans ce cas, il serait bon, monsieur le ministre, que les choses soient clarifiées pour éviter toute suspicion. Qui sont ces heureux bénéficiaires de ce programme qui devrait, selon votre mot, *« apporter un ouf de soulagement à la population, précisément les plus nécessiteux*», et que votre « *gouvernement entend faire de ces bénéficiaires les bâtisseurs de leur propre avenir.»*

Monsieur le ministre, êtes-vous chargé de faire croire à l'existence d'une soupape de sûreté ou de Sécurité sociale ? Une solution en trompe-l'œil de sorte que les pauvres s'appauvrissent davantage pour que les riches s'enrichissent encore plus.

D'ailleurs, marchant sur les traces de ses prédécesseurs du PHTK, Ariel Henry poursuit les mêmes dérives ne conduisant Haïti nulle part. D'ailleurs, son imposition illégale, démesurée est un échec grave de conséquences pour l'avenir. C'est dire que le pays aura du mal à remonter la pente, à refaire son image de marque puisque la politique de son gouvernement est infâme et destructrice.

C'est le renforcement de la continuité dans le gaspillage des fonds publics de façon à les détourner plus facilement au nom d'un quelconque programme de « décomposition » sociale pareil aux scandaleux projets bidons de Lamothe-Martelly : « *Aba grangou ; Katye pa m poze ; Ti manman cheri ; Ede pèp ; Kredi wòz pou fanm ; Ban m limyè ; Ban m lavi ;* » et tutti quanti.

Il est clair que votre gouvernement de transition sans mandat, n'est pas un gouvernement de solidarité nationale dans la mesure où ses objectifs ne sont pas conformes aux aspirations à la liberté, au progrès, à la justice sociale, à l'indépendance et à la dignité haïtienne. Tout pouvoir antidémocratique est également un pouvoir dont les options sont toujours antipopulaires et antinationales au service des puissances impérialistes fer de lance de la grave crise économique, sociale et politique que traverse le pays.

Dans cette perspective, toutes manœuvres entreprises par un tel régime, avec de soi-disant programmes d'aide fictifs, ont pour unique objectif d'endormir les masses populaires et de les faire oublier leurs vrais problèmes. Sans pudeur, cette politique consiste à développer une certaine forme d'insécurité sociale, une forme de guerre contre les masses haïtiennes à la place d'un vrai programme complémentaire de Sécurité sociale.

L'essentiel, il ne faut pas avoir d'illusions. Sur ce plan, le peuple haïtien n'a qu'une seule chance à prendre, celle de rompre complètement avec cette classe politique en délitement pour imposer une solution qui sécurise réellement les travailleurs, la jeunesse et le peuple haïtien en général dans un système socialiste et démocratique.

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

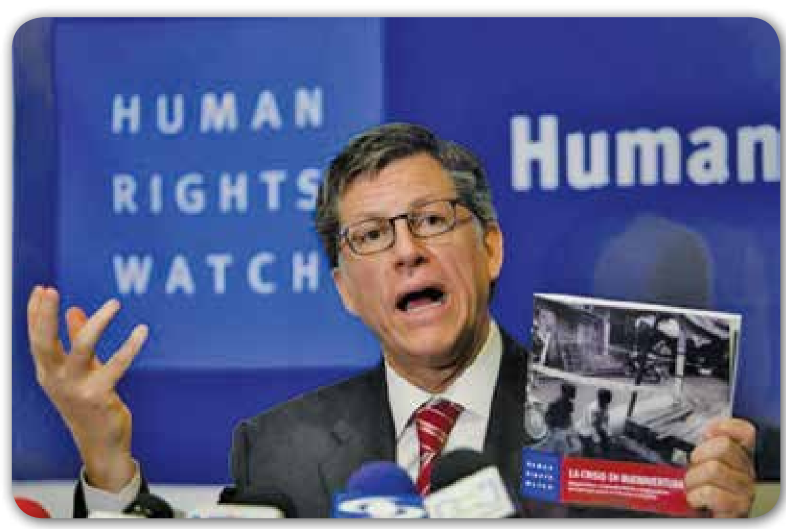
COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Robert Lodimus
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Human Rights Watch bénit l'intervention en Haiti



Kenneth Roth, ancien directeur exécutif de Human Rights Watch



L'Open Society Foundation de George Soros

Par Kim Ives

Tout comme les missionnaires ont précédé et préparé le terrain pour les conquistadors armés d'épées lors de la conquête sanglante des Amériques par l'Europe, aujourd'hui les groupes de « droits de l'homme » sont les précurseurs, tentant de justifier politiquement et idéologiquement les coups d'État, les intrigues et les interventions militaires menées dans les néocolonies rebelles par les impérialismes nord-américain et européen, en particulier celui des États-Unis, toujours hégémoniques.

Juste au moment prévu, juste au moment où les États-Unis font leur dernière tentative pour faire adopter une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU déléguant une force armée pour envahir Haïti pour vaincre les «gangs», Human Rights Watch (HRW), la branche «droit de l'homme» de l'establishment du Parti démocrate (en grande partie financé par l'Open Society Foundation de George Soros, spéculateur de devises milliardaire et partisan de la révolution des couleurs), a publié son rapport tant attendu "Vivre un cauchemar".

Ce rapport sera brandi par les défenseurs de l'intervention comme la cartouche d'encens lors d'une messe catholique, assurant à tous les fidèles le caractère sacré de leurs objectifs.

Cependant, HRW est assez manifestement incohérent et défensif dans la présentation en six pages de ses "Recommandations", les seules du rapport de 98 pages qui valent la peine d'être lues. Il met entre parenthèses son appel à l'intervention étrangère avec phrase après phrase de charabia juridique sur la façon dont les envahisseurs doivent être « concentrés sur la garantie de la responsabilité », dénotant une conscience claire du bilan désastreux des deux précédentes interventions militaires étrangères sur 20 des 29 dernières années à partir de 1994-2000 et 2004-2017. HRW s'engage pieusement à respecter "la nécessité d'éviter plus de mal et d'abus maintenant, avec des garanties adéquates pour éviter les graves abus qui ont résulté des interventions internationales passées". C'est extrêmement improbable étant donné que la force que Washington propose n'aurait même pas la surveillance et le contrôle du Conseil de sécurité de l'ONU, simplement son imprimatur.

Lorsque l'on commence à lire le rapport, l'absurdité la plus flagrante est l'utilisation répétée de l'expression "déploiement consensuel d'une force internationale, comme demandé par les autorités haïtiennes". Parallèlement, dans le communiqué de presse présentant le rapport, HRW admet que « les représentants de la société civile haïtienne... ont dit que d'autres pays devraient cesser de soutenir [de facto] le Premier ministre [Ariel] Henry, qu'ils considèrent comme à la tête d'un groupe illégitime et gouvernement corrompu avec des liens présumés avec des groupes criminels. HRW justifie donc une intervention armée comme « consensuelle » parce qu'elle a été « demandée par les autorités haïtiennes », pour admettre dans un instant que les Haïtiens considèrent ces « autorités » comme « illégitimes et corrompues » et liées aux mêmes « gangs » qu'ils demandent aux étrangers d'écraser. Bien qu'on leur ait demandé de "cesser de soutenir" Henry, Washington - et HRW - se précipitent pour répondre à sa demande et venir à son secours.

En outre, des milliers d'Haïtiens ont organisé plusieurs grandes manifestations contre l'intervention militaire étrangère à travers Haïti et sa diaspora, tandis que, en réponse à une demande tweetée le 12 juillet par l'ambassadeur russe à l'ONU Dmitry Polyanskiy, des dizaines d'organisations haïtiennes ont écrit pour exprimer leur opposition au déploiement d'une « force internationale ».

Le chapitre de HRW intitulé "Rise of a Violent 'Self-Defense Movement'" était également scandaleux. Les auteurs font référence au mouvement Bwa Kale spontané, autonome et non organisé, qui a surgi de fin avril à fin juin, dans lequel des foules d'Haïtiens armés de machettes capturaient et exécutaient, après un bref tribunal de fortune, des membres de gangs criminels. Les enlèvements sont tombés à zéro pendant cette période, les gangs criminels étant sur la défensive. Néanmoins, HRW dénigre le mouvement, affirmant que « *de nombreux habitants non affiliés à Bwa Kale craignent de violentes représailles de la part de groupes criminels* ». Il affirme également que les brigades d'autodéfense "suivent le même schéma de formation des groupes criminels" et sont "très dangereuses" car elles menacent et secouent les voisins pour de l'argent, de sorte que "de nombreux innocents sont victimes".

Bref, HRW fait plus confiance aux troupes étrangères pour sauver le peuple haïtien des « gangs » qu'aux Haïtiens eux-mêmes, même après deux occupations militaires entachées de massacres, de corruption, de prédation sexuelle, de pollution et du déclenchement d'une épidémie de choléra qui a tué plus de 10 000. La police kenyane, qui selon toute vraisemblance dirigerait théoriquement l'invasion, a un bilan et une réputation comme l'une des plus brutales et corrompues du continent africain, ayant tué six personnes lors de récentes manifestations, un crime qu'on leur a demandé de dissimuler.

Le rapport s'en prend également à un autre mouvement d'autodéfense, les "Forces révolutionnaires de la famille G9 et alliés, fondé en 2020 par l'ancien policier Jimmy "Barbecue" Cherizier avec d'autres dirigeants de comités de quartier armés luttant contre les enlèvements, les viols et l'extorsion de petits commerçants dans leurs localités.

Dans un vidéo accompagnant le rapport, HRW déclare que « *le G9 est le groupe criminel le plus meurtrier opérant à Cité Soleil et dans d'autres quartiers de Port-au-Prince* ». Ironiquement, les images diffusées sous cette déclaration étaient un rassemblement où les militants du G9 scandaient qu'ils combattaient les enlèvements, les viols et d'autres crimes.



Le G9 a apporté un soutien verbal fort au mouvement Bwa Kale, tandis que les militants de son groupe armé affilié Chen Mechan (Bad Dog) ont même accompagné les foules Bwa Kale dans le dechoukaj (déracinement) des membres de gangs criminels.

Pendant une grande partie des trois dernières années, le G9 a été en guerre avec la coalition rivale G-Pèp, qui comprend tous les gangs criminels ouvertement impliqués dans des enlèvements et d'autres crimes, y compris le gang Kraze Baryè de Vitel'Homme Innocent, Le gang 400 Mawozo de Joseph "Lanmò Sanjou" Wilson, le gang Five Seconds de Johnson "Izo" André, le gang Grande Ravine de Destina "Ti Lapli" Renel, et le gang Canaan dirigé par Jeff Larose.

Or, dans son rapport, HRW ne mentionne que la confédération G-Pèp qu'à 16 reprises, tout en portant son ombrage sur l'alliance G9 à 44 reprises.

Bref, tout le rapport est truffé de désinformation, rechapant les accusations fatiguées et discréditées contre le G9 concoctées par le Réseau National Haïtien de Défense des Droits Humains (RNDDH), également soutenu par Soros ainsi que le tristement célèbre agence de la CIA : le National Endowment for Democracy (NED). Le meilleur exemple de son recyclage de la désinformation est l'exhumation par le rapport du soi-disant « massacre de La Saline », qu'Haïti Liberté et Uncaptured Media démystifient complètement dans leur récente série documentaire en trois parties « *Another Vision : Inside Haiti's Uprising* ».

« *Ce que nous avons ici est une opération de désinformation complexe menée par Human Rights Watch et ses clones miniatures en Haïti, le tout dans le but de justifier et d'édulcorer une intervention militaire pour maintenir Haïti soumis aux intérêts américains* », a déclaré le journaliste Dan Cohen à Redacted le 15 août. « *Vous pouvez voir tous ces intérêts se rassembler : l'industrie des droits de l'homme, l'industrie du vêtement, le gouvernement américain, tous se mettant ensemble alors qu'un un soulèvement populaire avec un potentiel révolutionnaire fusionné se regroupe en Haïti.* »

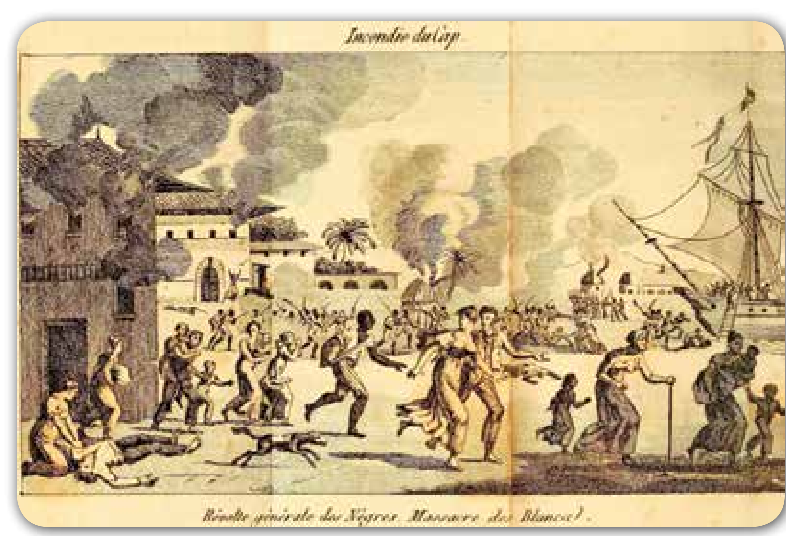
Le symbolisme du Congrès de Bois-Caïman



Dutty Boukman



Jean-Jacques Dessalines à la Crète à Pierrot



Soulèvement des esclaves dans la nuit du 21 au 22 août 1791

Par Berthony Dupont

Le lundi 14 août 2022 a marqué le 232e anniversaire du pacte de Bois-Caïman qui a eu lieu dans la nuit du 14 au 15 août 1791 sur l'habitation de Lenormand de Mezy aux environs de Morne-Rouge dans le département du Nord sous la direction de Dutty Boukman et de Cécile Fatiman.

Le symbolisme de ce Congrès, cet événement de haut niveau politique, exemple de solidarité, d'abnégation, d'unification et d'organisation la plus parfaite revêt une importance toute particulière, indélébile dans l'inconscient collectif haïtien. La leçon à comprendre et à tirer est le désir des masses esclaves non seulement de se révolter contre l'injustice sociale mais aussi d'arriver à arracher aux mains des bourreaux du système esclavagiste et colonialiste, la liberté de forger une nation libre et souveraine.

Le congrès de Bois Caïman est la résultante d'un certain niveau d'organisation. Voilà pourquoi le peuple a trouvé en lui un projet, un guide capable de faire de lui une force irrésistible. Huit jours plus tard, il l'a manifesté, quand des esclaves des cinq plus grandes habitations se soulevèrent et entamèrent la lutte révolutionnaire : le *Bwa kale* original. De ce dynamisme de lutte pour le changement, on peut conclure que pour peu qu'existent une solide volonté et un objectif politique clair et net, un véritable redressement né d'une solidarité de classe peut se produire et peut mettre en échec tout projet impérialiste.

Grâce à l'organisation qui l'a charpenté dans l'identification nette et claire des intérêts de classe, le symbolisme du Congrès de Bois-Caïman n'est-il pas toujours vivant pour remettre en ordre le désordre haïtien qui englobe à la fois pauvreté, exploitation, désespoir politique et absence de vision d'en sortir d'un labyrinthe d'imbroglios.

Le Bois-Caïman reste un atout formidable encore inexploité. Il exprime la volonté inébranlable, la fidélité envers les engagements pris par toute une classe d'ouvriers sans salaires, exaltés à travers une prise de conscience collective de « vivre libre ou mourir ».

Le symbolisme du Congrès de Bois Caïman reste une source d'inspiration, une boussole montrant la direction de classe à suivre vers la victoire des masses opprimées, pourvu que soit présente la volonté politique d'une « élite organique », selon le mot de Gramsci, de se souder aux opprimés, de prendre fait et cause pour les masses, même si le chemin doit être long. C'est dans ce sens que Vertières représente une sorte d'apothéose à l'incandescente nuit d'appel à la liberté du 14 août 1791.

200 délégués de différentes habitations répondirent présents au Congrès. Ils venaient des plantations du Limbé, Port Margot, de l'Acul, Limonade, Petit Anse, Plaine du Nord, Quartier Morin, Morne Rouge etc... Pour participer à la grande lutte, recevoir le message et communier de fidélité et de solidarité. Leur présence signifiait déjà la grande importance qu'ils accordaient à la lutte pour en finir avec l'esclavage. Les mots d'ordre de cette soirée furent comme un hymne, un chant national, une interprétation des conditions objectives des masses populaires de Saint-Domingue. Jean-Jacques Dessalines qui était présent parmi les délégués va quelques années plus tard prendre la direction de ce mouvement pour nous conduire vers la libération totale.

Selon J. C. Dorsainville, il était dix heures du soir, quand les cérémonies inaugurales du congrès commencèrent.

« Tous étaient assemblés quand un orage se déchaîna. La foudre zèbre de ses éclairs éblouissants un ciel de nuages bas et sombres. En quelques instants, une pluie torrentielle inonde le sol tandis que, sous les assauts répétés d'un vent furieux, les arbres de la forêt se tordent, se lamentent et que leurs grosses branches mêmes, violemment arrachées, tombent avec fracas...Au milieu de ce décor impressionnant, les assistants, immobiles, saisis d'une horreur sacrée, voient une vieille négresse se dresser. Son corps est secoué de longs frissons; elle chante, pirouette sur elle-même et fait tournoyer un grand coutelas au-dessus de sa tête. Une immobilité plus grande encore, une respiration plus courte, silencieuse, des yeux ardents, fixés sur la négresse, prouvent bientôt que l'assistance est fascinée. On introduit alors un cochon noir dont les grognements se perdent dans le rugissement de la tempête. D'un geste vif, la prêtresse, inspirée, plonge son coutelas dans la gorge de l'animal. Le sang gicle, il est recueilli fumant et distribué à la ronde aux esclaves ; tous en boivent, tous jurèrent d'exécuter les ordres de Boukman. »

« La vieille négresse aux yeux étranges et aux cheveux hérissés, psalmodiant des paroles mystérieuses dans le dialecte africain, invoquait les dieux des ancêtres ". Tout à coup, Boukman se dresse et s'écrie d'un ton inspiré : " Le Bon Dieu qui a fait le soleil qui nous éclaire là-haut, qui soulève la mer et fait gronder le tonnerre, écoutez bien, vous autres, ce Bon Dieu là caché dans un nuage, nous regarde. Il voit ce que font les blancs. Le Dieu des blancs demande le crime, le nôtre veut les bienfaits. Mais ce Dieu qui est si bon, vous ordonne la vengeance! Il dirigera nos bras, il nous assistera. Jetez l'image du Dieu des blancs qui a soif de nos larmes et écoutez la liberté qui parle à notre cœur... ».

Tous les délégués reprirent mot à mot ce discours avec beaucoup de ferveur. C'est le serment qui scella les résolutions finales du congrès. L'esclave est devenu homme et en tant qu'homme il va défendre sa personnalité, sa terre et ses frères de classe. Il n'est plus la bête de somme, il est devenu conscient que le colon malgré ses organisations ne peut pas le vaincre; il pense maintenant en homme responsable et comme tout homme l'amour de la liberté et de l'honneur est aussi fort et puissant chez lui.

Ce congrès avait toute son importance. C'était un jalon politique calculé, réfléchi que les esclaves avaient posé. C'était la meilleure façon d'établir la confiance entre eux et d'indiquer aux masses que cette lutte n'était pas l'affaire d'un homme ou d'un clan mais la lutte de tous les esclaves conscients et conséquents. Ce fut un acte politique de haut niveau qui signalait déjà le désir des masses à être, non seulement libres, mais aussi indépendantes. Théoriquement, il annonçait la fin, la mort même de la domination coloniale, la nuit qui arracherait définitivement l'esclave à l'esclavage, Saint-Domingue à la France.

Beaubrun Ardouin nous explique que « les esclaves des habitations Chabaud et Lagoscette, avaient mal compris les explications de Boukman. C'est ainsi que dans la soirée, ils mirent le feu à ces deux habitations. L'insurrection devait commencer par l'incendie de ces palais somptueux élevés sur des cadavres, et de ces riches moissons arrosées du sang de ces infortunés. On arrêta quelques esclaves qui furent exécutés avec promptitude, tant on redoutait les aveux ». Aucun d'entre eux, malgré les répressions subies n'a jamais dénoncé les dirigeants ni les principaux chefs de la révolte. Ce qui laisse à comprendre que cet incident dans la nuit du dimanche 14 août 1791 n'était pas une erreur d'incompréhension mais bien d'excitation combative, une forme d'impatience. Car l'esprit du congrès leur annonçait les couleurs de l'espoir et le signal qu'à l'horizon le soleil de leur libération s'était déjà levé.

Une semaine après, soit dans la nuit du 21 au 22 août 1791, sous la direction de Boukman, Jean-François et Biassou les esclaves déclenchèrent la révolution. Aux cris de Vengeance! Vengeance! Mort aux Blancs! Boukman fut le premier à passer à l'action en mettant lui-même le feu aux habitations. Ils étaient près de 50,000 dans les rues, saccageant les plantations des colons : deux cents sucreries et six cents caféiers furent détruits, ils tuaient femmes et enfants, le sang des Blancs coulait partout et à grands flots. Les esclaves domestiques furent les premiers à incendier les maisons de leurs propriétaires. On raconte que des esclaves possédant quelque talent, surtout ceux qui travaillaient dans les boulangeries, ont failli même empoisonner la pâte avec laquelle on fait le pain.

Après trois siècles de misères et de souffrances, les esclaves, enfin, venaient de renverser l'ordre des choses. Armés jusqu'aux dents, les esclaves des habitations Trême, Turpin, Clément, Flaville et Noé s'insurgèrent et se vengèrent de tous les supplices qu'ils avaient reçus de leurs maîtres. Les zones les plus incendiées au cours de cette manifestation de « *Bwa Kale* » furent: La plaine du Nord, la Petite Anse, le Quartier Morin et Limonade. Les esclaves étaient armés de piques, de coutelas, de bâtons, c'était un véritable déchouquage des colons du Nord. Cette révolte *ou* Bwa kale exprimait la haine de l'esclave pour le maître colon. Jeannot les sciait entre deux planches. D'autres esclaves par reconnaissance sinon par pitié envers leurs bons maîtres les épargnaient de la vengeance du feu.



Cécile Fatiman

Cette révolte créa beaucoup d'affolement dans les milieux esclavagistes. Ainsi, dans les premiers jours de septembre au cours d'une séance de l'Assemblée générale, le président, le Marquis de Cadush suggéra de livrer la colonie à la Grande Bretagne, seule puissance d'après lui capable de les sauver de la terreur des révoltés. Pour combattre le soulèvement, les colons passèrent à la répression sur les conseils de l'Assemblée coloniale du Cap. Les partisans de l'ancienne noblesse s'unirent avec ceux de la bourgeoisie métropolitaine pour arrêter la fureur des masses populaires. Les colons accusèrent les gens

suite à la page(16)

L'impérialisme canadien en Haïti (3)



L'ancien député Lavalas Printemps Bélizaire est suspecté dans le meurtre en 2018 du journaliste Vladimir Legagneur et a été enregistré déclarant qu'il « a incendié des postes de police et tué des gens ».

Par Travis Ross

Groupes de la diaspora haïtienne au Canada : rançons, exactions et désespoir

Certains membres de la diaspora haïtienne changent d'avis et approuvent une sorte d'intervention étrangère dans leur pays d'origine. Les enlèvements en Haïti ont un effet direct sur les membres de la famille vivant à l'étranger. S'exprimant lors d'une manifestation organisée par Debout pour la dignité, le pasteur Joseph Jr Clorméus de l'Église de Dieu de la Prophétie a déclaré que les demandes de rançon parviennent à des proches à l'étranger, qui doivent organiser des collectes de fonds. Il dit que ses partisans se voient demander 420 000 dollars américains pour la libération de sept personnes. Il dit que ce n'est "que la pointe de l'iceberg".

Le militant de Solidarité Québec-Haïti (SQH), Jean Saint-Vil, a décrit les effets des enlèvements et des rançons sur les membres de la famille de la diaspora il y a près de deux ans dans une présentation publiée sur Facebook. Les Haïtiens de la diaspora ont été contraints d'hypothéquer ou de vendre leurs maisons, de contracter des emprunts et de vider leur compte bancaire pour payer les demandes de rançon.

Après des années d'extorsion depuis l'étranger et de voir leurs proches terrorisés par des gangs armés, certains Haïtiens de la diaspora ont le sentiment qu'une intervention étrangère est la seule option. Comme l'a expliqué M. Flaubert Duclair de Debout pour la Dignité, « nous ne voulons pas d'une invasion militaire » mais « l'horreur actuelle ne laisse pas d'autre choix ».

Ce point de vue est partagé par d'autres membres de la diaspora et est amplifié par les HSH. Dans un récent essai invité pour le New York Times, le Dr Jean W. Pape, professeur au Weill Cornell Medical College de New York, a écrit : « *Les Haïtiens ne peuvent pas surmonter cette crise… sans intervention étrangère* ». Pape a expliqué que, de son point de vue, les Haïtiens « ne voient pas de solution à notre crise sans intervention étrangère. Nous avons besoin de forces internationales expérimentées pour soutenir et former notre force de police nationale et assurer la sécurité alors que nous travaillons à la reconstruction de notre gouvernement.

L'ONU et la CARICOM continuent de conspirer pour empêcher Bwa Kale de réussir

Henry a récemment signé un "Plan-cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies" avec l'ONU. L'ONU affirme que cette "feuille de route conjointe" est "conçue pour améliorer la cohérence, l'efficacité et l'efficience du soutien de l'ONU au gouvernement". Les « domaines de travail prioritaires convenus comprennent la gouvernance, la sécurité et l'état de droit, la transformation économique inclusive, les services sociaux et l'environnement ».

Le successeur d'Helen La Lime, Maria Isabel Salvador, a commenté le plan, disant de façon inquiétante que "le succès d'Haïti dépendra du succès des efforts du BINUH pour établir ce cadre de coopération". Lors d'un récent briefing au Conseil de sécurité, Salvador a déclaré "nous devons trouver des moyens innovants pour définir la force de soutien à la Police nationale haïtienne". Elle a cité la lettre d'octobre de Guterres, approuvant un "besoin urgent de déploiement" d'une "Force internationale spécialisée".

Tout en soutenant un dictateur, l'ONU travaille sur plusieurs fronts pour saper la souveraineté haïtienne et imposer une intervention étrangère. Après avoir rencontré Guterres, la CARICOM a annoncé que les dirigeants haïtiens étaient invités à une conférence en Jamaïque à la mi-juin. La CARICOM a également annoncé qu'un « Groupe de personnalités éminentes » (EPG) sera formé pour mener les négociations. Le secrétariat de la CARICOM a nommé les membres de l'EPG comme l'ancien Premier ministre des Bahamas Perry Christie, l'ancien Premier ministre jamaïcain Bruce Golding et leur homologue de Sainte-Lucie, le Dr Kenny D. Anthony. L'EPG est une sorte de contrefaçon du "Lima Group".

Les gouvernements des Bahamas et de la Jamaïque soutiennent une intervention militaire en Haïti.

Quels que soient les individus de la coalition de Montana ou du HCT de Henry sélectionnés pour le gouvernement de transition imminente, Washington et le CORE groupe conserveront le contrôle d'Haïti. La direction de l'Accord de Montana est une opposition contrôlée face à Henry, qui est à son tour une marionnette soutenue par le gouvernement américain.

Comme Cherizier l'a expliqué dans une interview présentée dans l'épisode 3 *d'Une autre vision*, "*l'intérêt de la classe politique traditionnelle, l'intérêt de la société civile, est de prendre le pouvoir sans que les conditions des masses les plus pauvres ne changent jamais... [Ils] envoient leurs enfants à l'école à l'étranger. Ils ont tous une couverture sanitaire internationale, donc quand ils tombent malades, ils reçoivent des soins médicaux à l'étranger*. » Ces personnes, tant les partis traditionnels que la société civile, incarnent l'apartheid. Cherizier soutient que « *ce ne sont pas des patriotes, ils n'aiment pas ce pays. Ils voient juste Haïti comme leur petit magasin qui leur rapporte de l'argent pour vivre avec leur famille - avec la classe politique et la bourgeoisie qui sont tout aussi puantes et corrompues qu'eux* ».

La violence perpétrée par des gangs armés soutenus par des oligarques, qui fonctionnent comme des groupes paramilitaires, a fracturé la capitale. La statistique souvent citée selon laquelle 80% de Port-au-Prince est contrôlé par des gangs est trompeuse. La majorité de Port-au-Prince est contrôlée par des gangs soutenus par des oligarques qui fonctionnent souvent comme des groupes paramilitaires. Ils s'opposent aux brigades de vigilance et aux groupes anti-criminalité comme le FRG9 et, de plus en plus, le mouvement Bwa Kale.

Ces gangs armés déstabilisent Haïti et créent la justification d'une intervention étrangère, qu'Henry a demandée pour consolider son pouvoir.

Ces gangs armés et groupes paramilitaires s'étendent maintenant bien au-delà de Port-au-Prince dans les zones rurales, menaçant l'agriculture et l'approvisionnement alimentaire local. De plus, l'insécurité et la menace de violence empêchent le transport des produits cultivés. Avec plus d'un tiers de la population confrontée à la faim aiguë, l'accès à la nourriture est vital.

La crise s'aggrave. Bwa Kale est en partie le résultat de l'incapacité de la classe politique à organiser un gouvernement de transition crédible et à forcer Henry à démissionner. C'est une réponse, non seulement aux actes quotidiens de violence dépravée commis par des gangs armés soutenus par des oligarques, mais au vide politique qui a conduit au règne ininterrompu d'Henry en tant que dictateur soutenu par les États-Unis.

Ce vide de leadership politique a conduit à la montée en puissance de dirigeants locaux comme Muscadin et Cherizier qui défendent leurs communautés. Pendant ce temps, le président par intérim proposé par le Montana, Fritz Alphonse Jean, admet avoir passé des semaines barricadé dans sa maison, à l'abri des actes de violence quotidiens perpétrés contre les Haïtiens.

La violence des gangs criminels armés est vécue très différemment selon la classe sociale en Haïti. La majorité pauvre n'avait aucun moyen de se défendre avant la mise en place du mouvement Bwa Kale. Ce n'est pas le cas des petites classes moyennes et supérieures. Les riches Haïtiens ont d'autres options que de barricader leur maison, notamment l'embauche de sociétés de sécurité, l'achat d'arsenaux et le paiement de policiers pour protéger leurs quartiers.

Solidarité internationale

Les Canadiens qui cherchent à montrer leur solidarité avec les Haïtiens ont des options. Les syndicats haïtiens se mobilisent et recherchent la solidarité internationale.

Les syndicats se sont réunis à Ouanaminthe en janvier avec des représentants de syndicats du monde entier. Le rassemblement a abouti à la "Déclaration de Ouanaminthe", qui appelle à "la solidarité internationale en général, et la solidarité syndicale en particulier". Il rejette également l'intervention militaire internationale, déclarant que "toute intervention armée internationale irait à l'encontre du droit des Haïtiens à l'autodétermination".

Le vice-président régional du Québec du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Richard Delisle, a assisté à la rencontre. Répondant à l'appel à la solidarité internationale entre les syndicats, Delisle a déclaré que « *le SCFP a écrit à la ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly, pour demander au gouvernement canadien de respecter la démocratie et l'autodétermination haïtiennes, et de rester à l'écart de toute intervention militaire* ». Un autre appel à soutenir les syndicats a récemment été lancé par le groupe montréalais de solidarité haïtienne REHMONCO.

Les Canadiens peuvent également soutenir Haïti en demandant à leur gouvernement de cesser de soutenir le premier ministre de facto Ariel Henry. Ils peuvent aussi l'appeler ce qu'il est – un dictateur soutenu par Washington et le CORE Group.

Dans une déclaration du 12 juin 2023 appelant à la solidarité avec Haïti, SQH a appelé à la fin de « *l'ingérence étrangère [qui] a été et reste la principale source persistante de crimes violents liés aux troubles politiques dans la société haïtienne* ». Selon le communiqué, SQH « *a accueilli avec prudence l'accord de Montana mais l'a également critiqué* ». On ne sait pas quelles sont ces critiques. SQH a souligné qu'ils « *attendent et encouragent les signataires de l'accord de Montana à faire plus pour se connecter avec les masses en difficulté* ». SQH encourage également ses alliés à « écouter et entendre [les] voix authentiques » des Haïtiens.

Le soutien de SQH au groupe Montana contraste avec celui de nombreux anti-impérialistes haïtiens tels que MOLEGHAF, une organisation populaire qui s'est récemment associée à la Black Alliance for Peace (BAP). Le secrétaire général du MOLEGHAF, Oxygène David, est très critique à l'égard des dirigeants de Montana, déclarant qu'ils "*n'ont rien fait de plus que plonger les masses plus profondément dans l'exclusion, la pauvreté et la misère*". (Les raisons du départ de MOLEGHAF de l'accord de Montana ont été expliquées en détail dans les colonnes du journal Haïti Liberté). Le co-coordinateur de l'équipe Haïti/Amérique du BAP, le Dr Jemima Pierre, a également dénoncé le groupe de l'Accord de Montana comme une "opposition bourgeoise".

Les Canadiens devraient dénoncer activement la désinformation et la propagande diffusées par des groupes financés par les États-Unis comme le RNDDH, le FJKL, JURIMEDIA et l'OCAPH. Ces groupes opèrent en toute impunité et sont traités comme des sources légitimes d'information et d'opinion par les HSH et les gouvernements occidentaux.

Les Canadiens ne sont pas à l'abri de la propagande financée par les États-Unis, comme l'a expliqué Peter Biesterfeld dans son article sur l'incapacité des grands médias canadiens à informer le public sur la politique étrangère. Il soutient que « *les consommateurs de nouvelles canadiens qui lisent, regardent et écoutent exclusivement les nouvelles grand public restent sous-informés* » sur la politique étrangère canadienne. « Le journalisme grand public canadien autour des affaires haïtiennes », observe Biesterfeld, « *s'appuie fortement sur les récits officiels fournis par des représentants du gouvernement occidental, des organisations de défense des droits de l'homme et des groupes de réflexion* ». Lorsqu'ils citent des sources de ces « organisations de défense des droits de la personne », les grands médias canadiens ne mentionnent pas qu'elles sont financées par la NED ou une fondation pour le changement de régime comme l'Open Society Foundation.

De nombreux Haïtiens comprennent l'effet toxique de tels groupes sur le discours dans les pays occidentaux et la nécessité pour les Haïtiens de parler pour eux-mêmes à travers des mouvements comme Bwa Kale.

Il existe également des organisations aux États-Unis et en Haïti qui ont démontré leur capacité à faire pression efficacement dans un monde multipolaire et à obtenir des résultats.

L'Alliance noire pour la paix (BAP) et Haïti Liberté ont efficacement aidé à bloquer les efforts américains à l'ONU pour occuper Haïti sous le couvert d'une «force militaire spéciale». BAP a remis une lettre ouverte aux représentants de la République populaire de Chine et de la Fédération de Russie en octobre intitulée « Non à l'intervention militaire étrangère en Haïti ! Oui, à l'autodétermination haïtienne !

Après avoir alerté la délégation russe sur l'objectif de Washington d'intervenir militairement en Haïti, *Haïti Liberté* a fait une présentation anti-intervention devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Ces efforts ont conduit la Russie et la Chine à bloquer Washington et les efforts du CORE groupe au Conseil de sécurité de l'ONU. Soutenir des efforts comme ceux-ci sur le front international peut avoir des effets directs et tangibles sur les efforts d'intervention en Haïti.

Le système de gouvernance actuel d'Haïti, dans lequel, selon Louis-Henri Mars, "les gangs renforcent la politique", s'auto-entretient "parce que l'État et la société haïtienne ont si peu fait pour tant de quartiers délaissés et que de nombreux jeunes sont désespérés. "

Le régime de sanctions du Canada, ainsi que le soutien du Premier ministre Trudeau à la PNH, n'ont fait que renforcer la position d'Ariel Henry, augmentant ainsi la souffrance des Haïtiens.

Bwa Kale montre que les Haïtiens essaient de briser ce cycle

Les blocages vaincus du FRG9 au terminal de Varreux soulignent l'effet profond qu'une force internationale aura sur Port-au-Prince et Haïti en général. En novembre 2022, seuls trois véhicules armés et quelques soldats de la PNH ont délogé et repoussé un groupe qui est régulièrement présenté dans le MSM comme redoutable et puissant. Le blocus visait à faire pression sur Henry pour qu'il démissionne, l'un des nombreux blocus autour de Port-au-Prince à l'époque. Le porte-parole du FRG9, Jimmy Cherizier, avait appelé Henry à démissionner, suggérant qu'un gouvernement de transition composé de représentants communautaires élus localement prenne le pouvoir. Ses efforts ont été contrecarrés par le Canada et l'ONU.



Feu le militant pro-démocratie Patrick Elie : « [La Famille Lavalas] « c'est ce que je qualifierais d'organisation charismatique, qui dépend strictement de son chef et après ça vous n'avez rien en termes de structure et de capacité à formuler une stratégie politique. »

Ce cadre de soutien aux efforts de la PNH pour mettre fin à la violence des gangs dément également un facteur crucial. Les gangs criminels sont un symptôme, et non la cause profonde de la violence. Louis-Henri Mars, le directeur exécutif de Lakou Lapè, une organisation de consolidation de la paix, affirme que « *tous les Haïtiens que je connais sont conscients qu'au cours des 20 dernières années, des ministres du gouvernement, des sénateurs et des délégués parlementaires ont livré de l'argent et des armes à des gangs* ».

Bwa Kale cible actuellement les gangs criminels. André Charlier écrit que les Haïtiens maintenant *« semblent brûler d'un furieux désir de refaire 1804 »*, se référant à la révolution haïtienne. Ceux au pouvoir qui financent et arment les gangs doivent se demander si, une fois les gangs éliminés, seront-ils les prochains ?

En décembre, le journaliste Kim Ives a déclaré au Conseil de sécurité de l'ONU : « *La situation en Haïti ne peut être résolue par une intervention étrangère, la force militaire ou même des sanctions. Le peuple haïtien, agissant en toute souveraineté, doit être autorisé à régler ses propres problèmes* ». Berthony Dupont, directeur d'Haïti Liberté, est d'accord : *« ce n'est que par leur propre lutte qu'ils vaincront toutes les manœuvres et ingérences des impérialistes et de leurs laquais locaux »*.

Une version antérieure de cet article a été publiée pour la première fois par The Canada Files. Travis Ross est un enseignant basé à Montréal, Québec. Il est également co-rédacteur en chef du projet d'information Canada-Haïti sur canada-haiti.ca. Travis a écrit pour Haïti Liberté, Black Agenda Report, TruthOut et rabble.ca. Il est joignable sur Twitter.

Alèt Jenosid Gari Viktò : Envitasyon pou kolon blan yo vin vòlò

J. Fatal Piard

Nou fin pase 17 lane nan fon lanfè
Nou konn gouyad tout kalib satan
Pwovèb Ayisyen

Nou menm ki konsyan nou pran kouray nou ak de bra pou n di popilasyon an gen yon alèt ti Gari Viktò fèk mete deyò la a se yon alèt ka Madan Viktò pou fè kolon blan yo prese prese kouri vin debake menm jan ak 2004.

Alèt ka Madan Viktò vle di aklè Alèt Ipokrit azèl, rizèz anba tivant ak sèpan nan sen. Pouki n bijo di sa konsa ? Gen 20 lane pase, savledi an 2003, Gi Filip ak gwoup asayan l yo t ap fè menm bagay ak bandi Kafoufèy yo.

Ant 2001 ak 2004 blan kolon kretyen èsklavajis te peye bawon GNB plizyè milyon ak gwo zam fannfwa pou te depatya plizyè milye militan Lavalas menmjan ak panzou 29/30 septanm 1991. Lè sa a menm ti Gari ka Madan Viktò sa a te konn sa men l pat di anyen nan sa. Okontrè ant 2001 ak 2004 menm ti Gari sa a te fè krèy ak lòt zentèlèktyèl komokyèl ak lòt atis patatis parèy li yo

Zentèlèktyèl komokyèl ak lòt atis patatis parèy li yo te maton nan fè estrateji pou yo te met konsonmen plòt krache yo sou memwa zansèt nou yo. Wi tout peyi a konnen nan mwa septanm 2003 ti Gari te fèmen kò l nan anbasad Lafrans ak tout lòt zentèlèktyèl san prensip pou yo te siyen deklarasyon zentèlèktyèl ak atis patatis san prensip yo. Se te estrateji move zangi Kolektif Non ak abolotcho Gwoup184, GNB yo pou y te krache sou memwa Zansèt nou yo.

Ti Gari te fè krèy ak move zangi Kolektif Non pou yo te fware Selebrasyon Bisantnè Lendepandans. Krèy zentèlèktyèl mowe zangi grenn senk sa a yo te fè konplo sa a jis pou te fè prezidan Bouch, prezidan Chirak ak Premye minis Jan Kretyen plezi. Menm Ti Gari sa a ki kouri prese voye rèl anmwe alèt jenosid te patisipe nan fè konplotay ak zentèlèktyèl Kolektif Non yo pou yo wè kouman pou yo te krache sou Selebrasyon Bisantnè Lendepandans lan.

Lè sa a GNB, 184 te sèvi ak asayan bandi Tigi yo pou yo te mache boule komisarya soti Bèlè pou rive Senmak anpasan Okap kote yo te fèmen militan nan konntenè lage yo nan lanmè. Kòmsi menm Tigari sa a pat okouran sou tout dikdal krim GNB yo t ap fè sou mas pòv yo an 2004. Kòm si pil krim sa a yo pat krim pou Tigari. Kòmsi Tigari pat konn si Tigi ak asayan l yo ki sa yo te ye ?

Enben Tigari kite m di w Tigi ak asayan l yo se te branch ame GNB, 184, Kolektif Non, Konvèjans yo te ye. Se menm jan Kolektif Non se te gang zentèlèktyèl ak atis patatis 184 GNB. Pou depi jou ape gen masak, Bèlè, Site Solèy, Lyankou, Tirivyè Latibonit, Fòjak, sanble nen Tigari te bouche, ki fè l pat janm pran lòdè larivyè san tou wouj ki t ap plede koule yo ?

Pa gen lontan pase sa, dòktè Pap te anonse pral gen Jenosid k ap pi mal pase sa k te pase nan Wannda a 20 lane pase. Antouka tout dikdal zam yo soti lakay menm patwon l ki te peye Asayan Tigi yo pou yo te fware Selebrasyon Bisantnè Lendepandans lan 2004. Omwen Tigari pran pòz estomake l pou malè Jenosid ki pandye sou tèt tout peyi a. Yon sèl kesyon m pe poze l kot tout krèy zentèlèktyèl ki te fè krèy ak li yo ant 2001 ak 2004 yo ?

Kot krèy zentèlèktyèl ki te fè krèy al li lè pou yo te fè yon bouyon plòt krache konsonmen pou yo te krache sou Memwa Zansèt nou yo pou fè mouche kolon blan plezi. Kòm si ti Gari fè kòm si l pat konnen lè zentèlèktyèl san konsyans fè krèy ak oligachi tilolit pou yo plante grenn destabilizasyon an 2003 a. 20 lane apre, ou pa ka rekòlte lòt bagay . Sa w plante se sa ou rekolte : mizè, kidnaping lavichè lekòl chè, koudeta, ensekirite elatriye ? Ti Gari reponn non !!!!!

Antouka apre mach ti souf kout ki pèmèt Gregori fè 220 milyon sou tèt makòn zonbi ti souf kout yo a gen 3 zagoloray jeneral lanmò pase pran pote ale, Dènye a se nonm Bonifas la. Nou swete kadav tout militan lavalas bandi nan Minista Kolera ak bandi nan Lapolis GNB te sasinen devan de grenn je nonm Bobo a, yo kwaze de pye devan yo ankwa sou lestomak li pou yo pa janm soti.

Nou menm fanmi ak kanmarad viktim yo, nou fè menm swè a pou nonm Onora a ki te vin Premye minis an 1991 sou san menm 5 a 6 mil miltan, militè sanginè te sasinen pou fè papa Bouch plezi. Sa n dwe remake Masak Kafoufèy la koumanse menm jou selebrasyon 14 dawout. Nou tout sonje ki sa 14 dawout reprezante devan 2 grenn je blan kolon kretyen èsklavajis ? Nou swete ti Gari sonje.

Antouka detan n ap plenyen pou machin ensekirite kidnapin ki pase pran plizyè milye nan frè n ak sè n yo ki lage fanmi yo na gwo malè. Bòs Apèd limenm byen poze nan baz naval li. Si n pa engra nou ta dwe di gwo Mèsi ak anpil GNB, gwo Mèsi Kolektif Non, gwo Mèsi anpil Konvèjans, Gwo mèsi ANMH, gwo mèsi anpil asosiyasyon etidyan mandyan Etnoloji ak Syans Zimèn yo.

Mèsi Nouvo Kontra Sosyal 184 la. Mèsi Tigari pou yon ti siyati ki jounen jodia 20 lane apre pa gen pri. Pou jan l lage n nan ma labou santi. Moun kafoufèy ki mouri kankannen anndan kay yo. Nouvo Kontra Sosyal sa a GNB, 184, ANMH, Kolektif Non, Konvèjans Demokratik, Asosiyasyon Etidyan Etnoloji ak Syans Zimèn t ap chache pou nou an, n jwenn li ak degi. N jwenn li edmi twaka. 4.2 milya Mèsi pou sa.


Gari Viktò

Kongrè Bwa Kale

Koumanse Kongrè Bwa Kale
An n pran konsyans pou n ale
An n fè Kongrè pou n demare
Pou n rive nan pye vrè verite
Kongrè pou n resi delivre vre
Vrè Kongrè pou kore lavi vre
Pou lespwa n sispann kilbite
Nan mitan gran kalfou malsite
Kongrè pou lespwa pa trepase
Kongrè pou n sispann tann bondye
Kongrè pou n fè plan ratibwaze
Tout sa k anpeche n resi devlope

An n marinen Kongrè Bwa Kale
Fè bon Kongrè pou n pote boure
Kongrè Bwa Kale pou demaske
Demaske Abolotcho tout kalte
Demaske Abolotcho tout kote
Demaske Abolocho move kalite
Demaske Abolotcho malpwòpte
Demaske Abolotcho ak anjandre

An n fè vrè Kongrè Bwa Kale
Kongrè dechouke tout bon vre
Tout Legliz vye move kalite
Tout Pè levanjil mandisite
Ki vann manti nèt ale
K vann paradi elatriye

Vann bay zonbi grenn je pete
Vann bay zonbi enbesilite
Se sa k rete nan labou pòvrete
Jezi ap vin anbake sèlamn vre
Pou al viv nan paradi letènite

Fè vrè Kongrè Bwa Kale
Kongrè pou n redemare
Kongrè pou pote boure
Pote boure pou n dechouke
Sa k plante vye grenn malsite
Nan mitan jaden n pou letènite
Sa k simen vye grenn pòvrete
Nan tout kwen lakou tout site
Pou n mache pou n reklame
Pou n leve pou n revandike
Libète pou n viv an verite
Tankou moun dwe viv vre
Tankou moun tout bon vre
Dwe viv nan bonjan libète

Fòk n fè Kongrè Bwa Kale
Kongrè repran souverènte
Kongrè pou n vanse byen vre
Kongrè pou vanse vrèman vre
Sou wout chimen bonjan verite

J. Fatal Piard

Pourquoi les États-Unis favorisent-ils maintenant l'accélération de la formation d'une force pour intervenir en Haïti ?



Arrêtez la guerre américaine contre le peuple pauvre d'Haïti

Par Narciso Isa Conde

« Cette fois, cet épisode ou ce chapitre de la guerre mondiale en Haïti est sous le commandement de l'une des factions néo-fascistes qui contrôle la direction du Parti démocrate, sous l'influence décisive des élites mondialistes »

Anthony Blinker, secrétaire d'État américain, a déclaré qu'il était nécessaire d'envoyer une "force multinationale" en Haïti, précisément un jour avant la session du Conseil de sécurité de l'ONU et à la suite du récent sommet des pays des Caraïbes (CARICOM). .

Lors de cette réunion des 15 États de la sous-région des Caraïbes, le Secrétaire général, Antonio Guterrez, a également appelé à accélérer la nouvelle agression contre le peuple haïtien.

Cela s'est produit juste au moment où Luis Abinader, président de la République dominicaine, récrimine la passivité de la soi-disant « Communauté internationale » supervisée par les États-Unis et les puissances alliées ; les exhortant à "passer des paroles aux actes" et à intervenir militairement dans les plus brefs délais.

Le tout très bien orchestré et froidement calculé pour avoir un impact sur la session immédiatement après le Conseil de sécurité de l'ONU, au cours de laquelle le chancelier Roberto Álvarez, agent de la Maison Blanche, et chancelier du gouvernement d'Ariel Henry, continuité des administrations mafieuses imposées par Washington à cette nation voisine, se sont imposés comme de grands champions de la conformation d'une force militaire multinationale « robuste » qui vient renforcer la Police nationale haïtienne corrompue.

Savon de Chine et de Russie dans le Sancocho

La note différente de cette session du Conseil de sécurité de l'ONU est venue de la Russie et de la Chine, dans une attitude de défense significative de l'autodétermination de ce pays des Caraïbes maltraité, attaqué et pillé, toujours sous le joug de l'impérialisme occidental et le contrôle militaire du Pentagone. Savon formidable dans le gringo sancocho!

Pourquoi l'ont-ils fait? Ce sont de grandes puissances souveraines émergentes sous le feu des États-Unis et de l'OTAN ; L'OTAN est devenue un instrument politico-militaire des élites capitalistes mondiales, européennes et nord-américaines.

La Chine et la Russie se sont déclarées en faveur d'un monde multipolaire et sont les deux piliers de l'ensemble qui constitue le puissant pôle mondial connu sous le nom de BRICS; et sa réaction contre l'initiative impérialiste de créer une force multinationale pour contrôler le processus en Haïti est un soutien précieux pour le peuple haïtien dans sa lutte pour retrouver son autodétermination.



Des manifestants devant la Maison Blanche protestant contre l'ingérence américaine en Haïti. © Getty Images / Shannon Finney

Un mensonge après l'autre

Dans de telles circonstances, parler de force multinationale, c'est revêtir une fois de plus d'un habillage trompeur une nouvelle intervention américaine, car on sait que dans ces cas, les États-Unis déploient l'essentiel des troupes et des armes, en même temps qu'ils sont supposés être le vrai commandement de l'invasion. Les autres pays composent le chœur et contribuent des unités plus petites avec moins de puissance.

Aussi la « Communauté Internationale » est un déguisement pour faire croire que les USA et ses alliés sont le monde qui va « aider » Haïti.

Le prétexte utilisé est l'attaque contre les gangs meurtriers, que la CIA et le MOSAD ont créés avec la participation des paramilitaires et de l'État colombien et avec la collaboration des services de renseignement dominicains. Ses armes modernes sont constamment approvisionnées depuis la Floride-USA.

Le véritable objectif est de réprimer la rébellion d'un peuple mobilisé qui réclame la destitution d'Ariel Henry, une transition souveraine vers la démocratie, la justice sociale et un processus constituant.

Le tournant américain a deux raisons fondamentales.

Nous sommes donc devant un revirement américain en faveur de l'envoi de troupes, décision contenue tant que le chaos n'échappait pas à leur contrôle et que la CARICOM s'opposait à l'invasion.

Cette situation a changé : le peuple haïtien a décidé de s'organiser et de s'armer de machettes, de bâtons, de pierres et de feu, pour se faire lui-même justice contre ces gangs criminels et a réussi à vaincre certains gangs, réduisant progressivement leur implantation territoriale sur le territoire haïtien.

Ceci, à son tour, a amené une partie de la police à rejoindre la résistance populaire. Et les États-Unis en sont terrifiés et semblent avoir évalué que la situation échappe à leur contrôle, ce qui affecte sans aucun doute sa stratégie de domination sur cette frontière impériale et ses plans d'agression contre Cuba, le Venezuela, le Nicaragua, ainsi que son contrôle de fer de la République dominicaine et de toute l'île.

Incidemment, l'empire a réussi à briser la résistance de la CARICOM, ce qui lui facilite l'invasion; et pour ces deux raisons – et pour rien d'autre – qu'il a décidé de ne plus retarder son intervention militaire en Haïti.

D'un autre côté du sujet, il convient de noter qu'Abinader -en concurrence avec d'autres factions racistes anti-haïtiennes- applaudit la décision de Biden avec les mains et les pieds ; sans s'apercevoir de ce qui pouvait arriver aux contrôleurs et associés au cours de cette sinistre aventure, avec l'apparition d'un massacre et de terribles impacts dans toute l'île.

Une autre agression néofasciste est en cours

Sur le plan politique, la Maison Blanche –aspergée et stimulée de poudre de cocaïne- finance et organise des mobilisations de la faction de la diaspora haïtienne sous sa tutelle, dans le cadre d'une croisade mondiale pro-invasion d'Haïti, en soutien à Biden et en faveur de la "paix" des cimetières.

Ainsi, un autre chapitre de la guerre mondiale infinie est en cours, produit de la décadence agressive des États-Unis et des déficiences actuelles de l'impérialisme occidental.

Cette fois, cet épisode ou ce chapitre de la Guerre mondiale est sous le commandement d'une des factions néo-fascistes qui contrôle la direction du Parti démocrate, sous l'influence déterminante des élites mondialistes du grand capital transnational occidental, connectées au micro -électronique, informatique, mines, énergie, pharmaceutique, automobile, aéronautique et armement

Cette faction vise au-delà des frontières américaines… vers un gouvernement mondial profond, vers le contrôle des zones géostratégiques et la possession forcée de ressources vitales pour s'affirmer sur la planète, y compris les sources d'eau et la biodiversité.



Le véritable objectif est de réprimer la rébellion d'un peuple mobilisé qui réclame la destitution d'Ariel Henry

Ceci est lié à notre île et à ses deux républiques, où l'or, le nickel, le cobalt, le titane, le lithium, l'uranium et les terres rares sont fortement présents.

Ce n'est pas en dehors de cette nouvelle conspiration interventionniste, précédée par les incursions du Commandement Sud, ses Opérations Nouvel Horizon, son contrôle militaire de la frontière dominicaine-haïtienne, concernant la construction du Mur ou de la Clôture frontalière avec la technologie israélienne.

Il est lié à la concession d'exploration de titane au nord de la frontière, au PORT DE MANZANILLO en cours de conversion en base civico-militaire et à un projet énergétique sous la responsabilité de l'USAID et du SOUTHERN COMMAND. Et il converge avec l'accord de mauvais augure entre l'État dominicain et l'armée américaine, pour que cette dernière explore les gisements de terres rares à Pedernales et dans toute la bande entre la République dominicaine et Haïti.

L'empreinte néo-fasciste de la direction démocrate gravite plus fortement vers l'extérieur, présentant plus de limitations en interne, compte tenu de la base sociale de la population noire et latino du PD américain.

Le néo-fascisme trumpiste règne au sein du Parti républicain, intense à l'intérieur comme à l'extérieur. Le choc des deux factions déchire cette société décadente.

Des choses similaires se produisent dans les puissances européennes secouées par les avalanches migratoires générées par leurs colonies brutales et les grandes flambées de racisme et de néo-fascisme intégral.

Bref, la crise n'est pas exclusive à Haïti, mais elle n'est plutôt qu'une infime expression d'une crise globale imposée à l'humanité par la longue décadence de plusieurs centaines d'années de l'impérialisme occidental, sur tous les continents et dans toutes les sphères de la vie en société.

Aporrea 13 Juillet 2023

La visite de prospection du Secrétaire général de l'ONU !



Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres lors de son passage en Haïti

Par Catherine Charlemagne

(2e partie)

Le Coordonnateur du Sant (Centre) Karl Levêque, Jean Gardy Maisonneuve, estime qu'aucune visite de haut niveau international en Haïti n'a jamais apporté rien de bon ou pas grand-chose, avant d'évoquer une rencontre que les responsables du Centre Karl Levêque ont eue avec l'Expert indépendant des Nations Unies en Haïti quelques jours auparavant. «*Au niveau du Sant (Centre) Karl Levêque, nous croyons dans l'autodétermination, ceci dit, c'est à nous de faire front commun pour le rétablissement d'un climat de paix en Haïti. Nous l'avons dit mercredi dernier lors d'une réunion avec l'Expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Haïti, William O'Neill. Nous lui avons dit clairement que ces rencontres ne font que brûler le temps, rien de plus. Leurs conditions d'existence ne dépendent que des conflits, des problèmes auxquels font face certains pays comme le nôtre.* » Rappelons tout de même que cette visite éclair de Antonio Guterres a eu lieu quelques semaines après les deux importantes rencontres lors desquelles la crise haïtienne a été au centre des discussions.

Il s'agissait de la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté des Etats de la Caraïbe ayant eu lieu à Naseau, dans les Bahamas et le fameux Sommet de la Jamaïque où la quasi-totalité de la classe politique et de la Société civile haïtienne ont participé dans des pourparlers sur la crise politique et la Transition haïtienne sans qu'aucun résultat probant n'ait été enregistré entre les acteurs, mis à part une Déclaration conjointe dite *Déclaration de la Jamaïque* signée uniquement par les entités des oppositions au Premier ministre Ariel Henry et ses alliés, notamment le parti Secteur Démocratique et Populaire (SDP) dirigé par Me André Michel. Après cette brève visite, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a donné une Conférence de presse à l'aéroport de Port-au-Prince avant de quitter le territoire haïtien pour se rendre à Trinidad-and-Tobago où il devait d'une part intervenir au Sommet du 50e anniversaire de la création de la Communauté caribéenne et d'autre part rencontrer différents dirigeants de la région dont le Premier ministre haïtien Ariel Henry.

Lors de cette rencontre avec la presse, le Secrétaire général de l'ONU a redit son soutien au chef de la Transition et surtout souligné sa solidarité avec le peuple haïtien qui, selon lui, traverse une épreuve sans précédent en déclarant « *Je suis venu avec un message simple : les Nations Unies sont avec vous. Ma solidarité va au peuple haïtien, qui fait face à un terrible cycle de crises sécuritaires, politiques et humanitaires qui s'exacerbent mutuellement. La violence brutale des gangs touche chaque aspect de la vie publique et privée du pays. Port-au-Prince étant encerclé par des gangs armés qui bloquent les principales routes menant aux départements du Nord et du Sud, contrôlent l'accès à l'eau, à la nourriture et aux soins de santé* ». Mais, le visiteur d'un jour n'a point oublié de dire ce qui le préoccupe le plus : l'envoi d'une force militaire robuste en Haïti pour contenir, selon les promoteurs de cette option, l'insécurité et rétablir l'ordre et la sécurité publique.

Devant la presse haïtienne et internationale, Antonio Guterres a réitéré son appel envers les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies et réactivé la demande des dirigeants haïtiens de l'envoi de cette force armée internationale en Haïti. Pour clôturer son point de presse, le Secrétaire général de l'ONU, sur un ton on ne peut plus grave, triste, voire paternaliste, a imploré la Communauté internationale de venir au secours des Haïtiens « *La gravité de la situation exige une attention urgente et soutenue qui place les victimes et les populations civiles au centre de nos préoccupations et nos priorités. Il ne peut y avoir de sécurité durable sans un rétablissement des institutions démocratiques et il est impossible de parvenir à des solutions politiques pérennes et pleinement représentatives sans une amélioration drastique de la situation sécuritaire.*

Chaque jour compte. Si nous n'agissons pas maintenant, l'instabilité et la violence auront un impact durable sur des générations d'haïtiens. Mais, nous avons besoin de beaucoup plus pour restaurer l'autorité de l'État exhortant le Conseil de sécurité à autoriser le déploiement immédiat d'une force de sécurité internationale robuste qui viendrait assister la PNH dans sa lutte contre les gangs. Ce n'est pas le moment d'oublier Haïti ou d'affaiblir notre solidarité envers son peuple » conclut le Portugais qui dirige actuellement le Secrétariat général de l'Organisation des Nations Unies. Deux jours après la visite du patron des Nations Unies, certains acteurs politiques et de la Société civile ont donné leur impression. Il ne fait aucun doute pour la Responsable du Parti Fusion, Edmonde Supplice Beauzile, soutien du Premier ministre, que cette visite a été positive. Le lundi 3 juillet, elle a été interrogée par le journal *Le National*. Sans surprise, elle est satisfaite. « *C'est un devoir pour les autres Nations d'assister Haïti dans cette crise multiforme.*

Il est urgent d'avoir, dans un meilleur délai, cet appui robuste à la Police nationale pour contrecarrer les actions des bandits qui opèrent sans difficulté dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince » disait Mme. Beauzile au journal. Avant de souligner : « *Nous nous réjouissons de cette visite du Secrétaire général ici en Haïti et nous saluons l'engagement qu'il promet de continuer à prendre pour aider le pays à trouver la voix. Il a été très attentif aux problèmes qu'il connaît déjà et va continuer à plaider en faveur du pays.*» En revanche, une partie du Secteur privé peine à croire que le passage du chef de l'ONU en Haïti pourrait changer l'ordre des choses quand on analyse sereinement la situation sociopolitique du pays. Ashley Laraque, un entrepreneur dans l'agro-alimentaire doute et est très sceptique tout en condamnant même l'attitude du gouvernement américain dont il ne comprend pas le comportement en voyant le Département de l'agriculture américain empêcher l'exportation de certains produits haïtiens, notamment la mangue sur le marché américain.

Selon cet entrepreneur, « *Cette décision représente un manque à gagner pour la population haïtienne. On est tous perdus et personne ne peut, au risque de se tromper, se prononcer sur les retombées de cette visite pour avoir déjà tellement reçue* » rapporte *Le National* du 4 juillet 2023 citant Ashley Laraque. De retour quelques jours plus tard à New-York, au siège de l'ONU, le Secrétaire général n'hésite pas à rajouter une couche le 7 juillet afin de convaincre le Conseil de sécurité et surtout les Chinois et les Russes qui font de la résistance en refusant de voter pour l'envoi de cette force multinationale tant réclamée par le gouvernement haïtien, le Secrétaire général, Washington, Paris et Ottawa. Au cours d'une Conférence de presse où il devait faire un compte rendu de son voyage à Port-au-Prince et à Port-of-Spain, Antonio Guterres s'employait à dramatiser au maximum la situation en Haïti quand il déclare « Les conditions humanitaires sont plus qu'épouvantables.

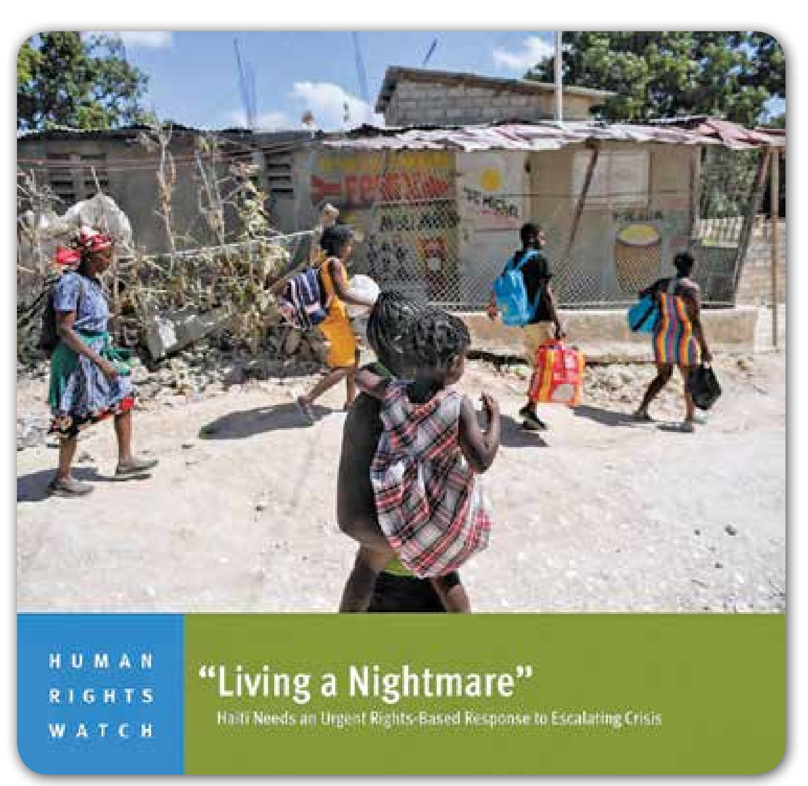
Des gangs brutaux tiennent à la gorge le peuple haïtien. Port-au-Prince est encerclée par des groupes armés qui bloquent les routes, contrôlent l'accès à la nourriture et aux soins de santé et sapent l'aide humanitaire. Les gangs prédateurs utilisent les enlèvements et la violence sexuelle comme armes pour terroriser des communautés entières. Des récits épouvantables de femmes et de filles victimes de viols collectifs et de personnes brûlées vives. Le monde doit agir maintenant pour endiguer la violence et l'instabilité. Il y a des signes d'espoir et de possibilité. Mais, cela nécessite une action sur plusieurs fronts - et la reconnaissance d'une vérité fondamentale : Il ne peut y avoir de sécurité durable sans une solution politique permettant la restauration des institutions démocratiques. Et il ne peut y avoir de solutions politiques durables et inclusives sans une amélioration drastique de la situation sécuritaire ». Comme nous le disons plus haut, le Secrétaire général des Nations Unies était en visite de prospection en Haïti, en quête, sans doute, de soutien au sein d'une partie de la classe politique un peu réticente sur une probable intervention militaire étrangère dans le pays. (**Fin**)



Antonio Guterres et la Responsable du Parti Fusion, Edmonde Supplice Beauzile

C.C

Human Rights Watch Blesses Foreign Military Intervention into Haiti



On Aug. 14, Human Rights Watch released its latest report on Haiti, in which it called for foreign military intervention

by Kim Ives

Just as missionaries preceded and prepared the ground for the sword-wielding conquistadors during Europe's bloody conquest of the Americas, today“human rights” groups are the forerunners, attempting to politically and ideologically justify the coups, intrigues, and military interventions in rebellious neocolonies carried out by North American and European imperialisms, particularly that of the still hegemonic United States.

Right on schedule, just as the U.S. is making its final bid to ram through a resolution in the UN Security Council deputizing an armed force to invade Haiti to vanquish “gangs,” Human Rights Watch (HRW), the “human rights” arm of the Democratic Party establishment (largely funded by billionaire currency speculator and color-revolution backer George Soros's Open Society Foundation), has released its long-awaited report “Living a Nightmare.”

This report will be waved about by pro-intervention advocates like the incense canister at a Catholic mass, assuring all the faithful of the sanctity of their goals.

However, HRW is quite patently incoherent and defensive in the six-page presentation of its “Recommendations,” the only ones of the 98-page report worth reading. It brackets its call for foreign intervention with sentence upon sentence of legal gibberish about how the invaders need to be “focused on ensuring accountability,” denoting clear consciousness of the disastrous record of the two previous foreign military interventions over 20 of the past 29 years from 1994-2000 and 2004-2017. HRW piously vows to respect “the need to avoid more harm and abuses now, with adequate safeguards to avoid the serious abuses that resulted from past international interventions.” This is supremely unlikely given that the force Washington is proposing would not even have UN Security Council oversight and control, simply its imprimatur.

As one begins reading the report, the most glaring absurdity is the repeated use of the phrase “consensual deployment of an international force, as requested by Haitian authorities.” At the same time, in the press release presenting the report, HRW admits that “Haitian civil society representatives... said that other countries should stop supporting [de facto] Prime Minister [Ariel] Henry, whom they see as heading an illegitimate and corrupt government with alleged links to criminal groups.” So HRW justifies an armed intervention as “consensual” because it was “requested by Haitian authorities,” only to admit in the next breath that Haitians see these “authorities” as “illegitimate and corrupt” and linked to the very same “gangs” that they're requesting foreigners to crush. Although asked to “stop supporting” Henry, Washington – and the HRW – are rushing to fulfill his request and come to his rescue.

Furthermore, thousands of Haitians have held multiple large demonstrations against foreign military intervention across Haiti and its diaspora, while, in response to a Jul. 12 tweeted request by Russia's UN Ambassador Dmitry Polyanskiy, scores of Haitian organizations have written expressing their opposition to the deployment of an “international force.”

Also outrageous was HRW's chapter entitled “Rise of a Violent ‘Self-Defense Movement’.” The authors are referring to the spontaneous, autonomous, unorganized Bwa Kale movement, which arose from late April to late June, in which crowds of machete-wielding Haitians would capture and execute, after a short makeshift tribunal, criminal gang members. Kidnappings fell to zero during this period, as criminal gangs were on the defensive. Nonetheless, HRW disparages the movement, saying “many residents unaffiliated with Bwa Kale fear violent reprisal attacks by criminal groups.” It also claims that the self-defense brigades are “following the same pattern of formation of the criminal groups” and are “very dangerous” because they threaten and shake-down neighbors for money, so “many innocent people are victims.”

In short, the HRW puts more trust in foreign troops to save the Haitian people from the “gangs” than Haitians themselves, even after two military occupations marred by massacres, corruption, sexual predation, pollution, and the unleashing of a cholera epidemic which killed over 10,000. The Kenyan police force, which would in all likelihood nominally lead the invasion, has a record and reputation as one of the most brutal and corrupt on the African continent, having killed six in recent demonstrations, a crime they were asked to cover-up.

The report also attacks another self-defense movement, the “Revolutionary Forces of the G9 Family and Allies, You Mess with One, You Mess with All,” founded in 2020 by former cop Jimmy “Barbecue” Cherizier with other leaders of armed neighborhood committees fighting kidnapping, rape, and the extortion of small merchants in their localities.

In a video accompanying the report, HRW states that “G9 is the deadliest criminal group operating in Cité Soleil and other areas of Port-au-Prince.” Ironically, the footage playing under this statement was a rally where the G9 militants were chanting that they were fighting kidnapping, rape, and other crimes.

The G9 gave strong verbal support to the Bwa Kale movement, while the militants of its affiliated *Chen Mechan* (Bad Dog) armed group even accompanied Bwa Kale crowds in the *dechoukaj* (uprooting) of criminal gang members.

For much of the past three years, the G9 has been at war with the rival G-Pèp coalition, which comprises all of the criminal gangs avowedly engaged in kidnapping and other crimes, including the *Kraze Baryè* gang of Vitel'Homme Innocent, the *400 Mawozo* gang of Joseph “Lanmò Sanjou” Wilson, the Five Seconds gang of Johnson “Izo” André, the Grande Ravine gang of Destina “Ti Lapli” Renel, and the Canaan gang led by Jeff Larose.

However, in its report, HRW mentions the G-Pèp confederation only 16 times, while focusing its umbrage on the G9 alliance 44 times.

In short, the entire report is rife with disinformation, retreading the tired and discredited charges against the G9 concocted by the Haitian National Network for the Defense of Human Rights (RNDDH), which is also supported by Soros as well as the infamous CIA cut-out agency, the National Endowment for Democracy (NED). The best example of its disinformation recycling is the report's exhumation of the so-called “La Saline Massacre,” which *Haïti Liberté* and Uncaptured Media thoroughly debunk in their recent three-part documentary series “Another Vision: Inside Haiti's Uprising.”

“What we have here is a complex disinformation operation by Human Rights Watch and its miniature clones in Haiti, all with the intent of justifying and sugarcoating a military intervention to keep Haiti subdued to U.S. interests,” journalist Dan Cohen told Redacted on Aug. 15. “You can see all of these interests coming together: the human rights industry, the apparel industry, the U.S. government, all of them coming together as a popular uprising with revolutionary potential coalesces in Haiti.”



George Soros' Open Society Foundation is one on Human Rights Watch's principal funders



Jimmy Cherizier, leader of the G9 alliance, in a downtown Port-au-Prince market without bodyguards. HRW calls his crime-fighting federation “the deadliest criminal group operating in Cité Soleil and other areas of Port-au-Prince.”



Lanmò Sanjou, whose 400 Mawozo gang kidnapped 17 missionaries in late 2021, is a part of the G-Pèp confederacy of criminal gangs but merited only 16 mentions in HRW's report

LE « TRIBUNAL POUR L'UKR
SORCIÈRES À L



la Cour Pénale Internationale (CPI). Dans le cadre du droit international un tribunal contre la Russie n'aura aucune légitimité juridique.

Par Oleg Nesterenko

Dès le déclenchement de l'opération militaire russe sur le territoire de l'Ukraine, le 24 février 2022, les institutions occidentales - non pas internationales comme aiment se dire les fonctionnaires occidentaux en ayant la prétention d'une représentativité mondiale, mais qu'occidentales - se soulèvent d'une manière particulièrement prompte et se rappellent, tout à coup, de l'importance et de la pertinence du droit pénal international.

Ils se rappellent l'importance et la pertinence du droit pénal international qui régit la poursuite des personnes responsables de crimes internationaux, en particulier des crimes d'agression, crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui restait dans les oubliettes et dont l'existence même paraissait discutable lors des guerres d'agression menées par les pays occidentaux et largement accompagnées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Ce droit est, enfin, mis sous les projecteurs bienveillants des administrateurs du « *joli petit jardin entouré de hauts murs pour empêcher la jungle de l'envahir* », selon l'expression tant imagée de Josep Borrell, le responsable de la politique étrangère du « *joli petit jardin* ».

Les doubles standards

Dès le moment qu'un conflit armé ne fait pas partie de ceux lancés par un pays ou une coalition occidentale - une mobilisation des acteurs régionaux et internationaux totalement inédite, selon les déclarations mêmes des acteurs occidentaux, est entreprise dès les premiers jours de la campagne militaire de Russie.

Une initiative dont l'ampleur est sans précédent dans l'histoire contemporaine, et ceci sans aucune préoccupation des voix d'indignation qui se lèvent de par le monde exigeant de savoir pourquoi lors d'agressions étatiques répétées de grandes ampleurs des dernières décennies commises par l'occident, strictement aucune mobilisation au niveau des institutions judiciaires dites internationales n'a eu lieu ou, plus exactement, a été étouffée à chaque fois par les puissances dominatrices.

Le silence en guise de réponse est parfaitement placé, car on ne répond pas à des questions rhétoriques : les agresseurs, quand ce sont les pays occidentaux avec les Etats-Unis en tête, ne sont pas particulièrement motivés ni pour se trainer devant la justice internationale, ni pour y être condamné.

La toute récente déclaration de la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen dans le cadre du soi-disant examen par la Commission de la version de l'implication des États-Unis dans les explosions du Nord Stream : « *…au cours de toutes les années d'existence de l'Amérique, pas un seul fait de violation du droit international ou d'actions hors du cadre du droit international n'a été établi et confirmé. La réputation irréprochable de l'État américain nous permet de ne pas envisager cette version* » atteint des sommets inégalés de cynisme.

Dès février 2022, les pays du monde non occidental, observant la flagrance des doubles standards appliqués d'une manière systématique par la communauté politico-militaire occidentale, s'éloignent d'une manière accélérée de cette dernière, constatant, à juste titre, qu'ils peuvent être les prochaines victimes du réveil du zèle occidental vis-à-vis du droit international.

Le futur vote de l'Assemblé générale de l'ONU en faveur d'un « tribunal » contre la Russie

A l'instar des Etats-Unis qui utilisent l'extraterritorialité du droit américain contre leurs concurrents en tant qu'arme de guerre économique - ce qui est totalement illégal selon le droit international, mais parfaitement légal et commode du point de vue de la législation américaine - le bloc atlantiste se penche sur la question de la création d'une structure judiciaire extraterritoriale.

Une telle structure serait totalement illicite selon le droit international et ne représenterait qu'une faible minorité en termes de la population de la terre étant constituée que du bloc occidental et des pays se situant sous la domination politico-économique de ce dernier.

Lors du futur vote qui ne peut être que consultatif de l'Assemblée générale de l'ONU à l'initiative du bloc occidental sur la création d'un tribunal contre la Russie, le score plus que médiocre vis-à-vis de la représentativité de la population mondiale est connu d'avance.

Alors, c'est le nombre de pays qui l'approuveront qui sera mis en avant. Le nombre qui serait dû, notamment, à l'approbation par les Etats nains tels que San Marino, Kiribati, Luxembourg, Vanuatu, Monténégro, Antigua et Barbuda, Liechtenstein, Bahamas, Islande, Nauru, Andorre, Comores, Barbade, Fiji, Malte, Iles Marshall, Micronésie, Monaco, Monténégro, Palau, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Lituanie, São Tomé-et-Principe, Tonga, Tuvalu, Estonie, Chypre, Djibouti, Lettonie et Trinité-et-Tobago. L'ensemble des votes de ces 33 pays mentionnés dont la population en commun ne représente, à titre d'exemple, même pas 10% de la population d'un seul pays tel que le Brésil, seront présentés par le bloc « atlantiste » en tant que « majorité » faisant partie du monde « libre et démocratique ».

Les pays non occidentaux qui voteront contre la Russie seront uniquement ceux qui se trouvent sous la domination politico-économique partielle ou totale de l'occident. Comme exemple, la République Islamique des Comores - pays que je connais assez bien, étant, depuis plus de quinze ans, conseiller spécial d'un ancien ministre de l'Intérieur, ancien candidat à la présidence des Comores et président d'un parti politique de l'opposition. Un pays qui votera fort probablement en faveur de la création d'une Cour pour l'Ukraine, de plus que les Comores ont une bonne expérience dans le domaine : ils ont déjà créé par le passé une Cour spéciale permanente qui s'appelle Cour de la Sureté d'Etat - outil de la répression de l'opposition dans les mains de la dictature installée au pouvoir avec l'aide bienveillante de ses superviseurs occidentaux dans le cadre de leur politique néocoloniale.

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen

Les fondements « légaux » du tribunal contre la Russie ou un exercice de la démagogie hors la loi.

Dans cette page, mon attention n'est ni de démontrer les éléments tant nombreux et indiscutables de la sélectivité toute particulière du camp occidental « atlantiste » vis-à-vis du choix des pays visés par leur indignation dit des « civilisés » face à la barbarie, ni de d'étaler leurs propres et nombreux crimes d'agressions, crimes de guerre et crimes contre l'humanités perpétrés par le monde d'une manière quasi discontinue durant les dernières décennies et restés totalement impunis, ni de commenter les preuves matérielles plus que discutable et les mises en scènes présumées entreprises par le pouvoir ukrainien sur le théâtre de guerre en Ukraine, ni même de pointer du doigt le refus général et silencieux de l'occident collectif à admettre et à prendre en considération non pas des dizaines, mais plus d'un millier de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis par les représentants de l'état ukrainien contre une partie de son propre peuple - crimes parfaitement documentés et répertoriés par les institutions judiciaires du Donbass.

Mon intention présente n'est que de commenter sur le plan juridique les fondements du futur tribunal international hypothétique contre la Russie.

Le 20 et 21 octobre 2022, le Conseil Européen avait invité la Commission Européenne à étudier les options qui permettront « *de faire en sorte que les responsables répondent pleinement de leurs actes* ».



L'idée de juger le président russe Vladimir Poutine à l'instar du tribunal de Nuremberg est totalement farfelue

Le 30 novembre 2022, la Commission Européenne propose la création d'un tribunal spécial soutenu par les Nations unies pour juger la Russie pour les « *atrocités et crimes commis pendant la guerre en Ukraine* ». La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen annonce : « *Tout en continuant à soutenir la Cour pénale internationale, nous proposons de mettre en place un tribunal spécial, soutenu par les Nations unies, pour enquêter et poursuivre le crime d'agression de la Russie* ».

Le 9 décembre 2022, le Conseil de l'Europe adopte ces propositions et invite tous les États membres à permettre l'exercice d'un tribunal ayant une compétence universelle ou une compétence nationale, afin de « *garantir le succès des enquêtes et des poursuites sur les crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine* ».

Les déclarations du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne ne sont que purement démagogiques.

Car, d'une part, l'expression affirmative prémonitoire et l'ignorance flagrante du Conseil de l'Europe du principe de base de la jurisprudence en matière pénale qui est la présomption d'innocence, inscrite, aussi étonnant que cela peut paraitre dans le cas présent, dans l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et qui se fonde sur l'article 11 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU - est un élément plus que parlant sur le fonctionnement et l'objectivité du prétendu futur « tribunal ».

En ce qui concerne les garanties du « succès des enquêtes » - c'est déjà de l'acquis. Nulle importance s'il y aura des enquêtes sérieuses ou non : ceci est factuellement prouvé par les déclarations affirmatives contre la Russie avant même le commencement de l'étude des preuves. En vue de la spécificité du « tribunal » que le bloc occidental est en train d'envisager de mettre en place, il est totalement inconcevable que les « preuves » présentées puissent être irrecevables et classées sans suite.

Le résultat d'un « procès » contre la Russie dans le cadre d'un tel « tribunal » est connu d'avance. Nul besoin ni de preuves, ni de juges, ni d'avocats : le verdict est déjà prononcé.

D'autre part, l'unique possibilité de garantir le succès des poursuites sur « *les crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine* » est la bonne volonté du système judiciaire de la Fédération de Russie à participer dans la mascarade politique de la chasse aux sorcières qui est en train d'être organisée par les institutions européennes qui n'ont aucune légitimité ni juridique, ni morale auprès de la Russie. Le futur verdict ne sera, bien évidemment, jamais appliqué en conséquence de l'illégitimité en termes de compétences juridiques de son émetteur aux yeux, tout au moins, de la justice de la Fédération de Russie.

Il est important de noter que si tenir des discours accusatoires et des discours sur la création d'un nouveau « tribunal » de la part d'hommes politiques représentant le pouvoir « atlantiste » est parfaitement compréhensible et logique, vu la stratégie politique qu'ils représentent et les intérêts personnels dans la pérennisation des sièges qu'ils occupent, les entendre en écho de la part de nombreux prétendus experts, juristes et, surtout, universitaires et chercheurs occidentaux est déconcertant. Le déshonneur dans leur incapacité à surpasser la myopie analytique, l'incapacité de remonter aux véritables origines des faits et dans leurs tentatives maladroites de procurer un semblant de légalité à des démarches parfaitement illégales est flagrant.

Techniquement, l'option la plus souvent évoquée pour la création d'une Cour pour juger la Russie consisterait en l'adoption d'une résolution par l'Assemblée générale des Nations unies, à la plus large majorité possi-

RAINE » OU LA CHASSE AUX L'OCCIDENTALE

ble.

Les « grands spécialistes » du droit international, qui ne sont pas dignes d'être mentionnés par leurs noms, mais qui se reconnaitront aisément dans ces lignes, affirment : même avec le véto de la Russie au Conseil de Sécurité pour la création d'un tribunal international contre elle, la solution pourrait être une résolution par l'Assemblée générale de l'ONU qui autoriserait les autorités ukrainiennes à travailler avec le Secrétaire général des Nations unies à l'élaboration d'un accord international qui établirait la future Cour, en fixerait le domaine de compétence et les règles de fonctionnement.

Une telle incompétence professionnelle de la part de « spécialistes » connus et reconnus en droit international ne peut que laisser perplexe.

Je ne peux que leur rappeler la réalité : même si les autorités ukrainiennes auront la possibilité de travailler avec le Secrétaire général des Nations unies à l'élaboration d'un accord international pour l'établissement d'un hypothétique futur tribunal, de telles actions n'auront jamais aucune valeur juridique au vu du droit international en vigueur et ne resteront que purement consultatives, symboliques et nullement exécutoires.

D'autres illustres professionnels du droit se lancent dans des spéculations : *« quelles difficultés la future Cour pourrait-elle rencontrer dans l'exercice de ses pouvoirs ? »* et affirment que les obstacles sont hypothétiquement nombreux, mais surmontables.

Ils trouvent la solution sur le principal problème consistant dans le principe *nullum crimen sine lege*, qui signifie qu'aucune incrimination, aucune peine ne peut exister, ni être prononcée sans avoir été prévue par un texte du droit déjà existant au moment de la réalisation d'un fait incriminé. La solution qu'ils présentent au futur non-lieu juridique est dans les modifications apportées au Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale à l'issue de la conférence de Kampala en 2010, et, notamment, l'insertion de l'article 8bis qui fixe la définition du crime d'agression et, donc, selon laquelle la Russie peut en être jugée.

Sans avoir à rappeler aux illustres adeptes du droit sélectif qui sont les porteurs de cette « solution », à titre d'exemple, que l'agression de la Syrie dès 2017 par la coalition occidentale sans la résolution du conseil de sécurité de l'ONU à cet égard constituait directement un crime d'agression, selon les points « a », « b », « c » et « d » du paragraphe « 2 » de l'article 8bis du Statut de Rome qu'ils mentionnent et dont les auteurs de ce crime - les USA, la France, le Royaume-Uni et le Canada - n'ont jamais été poursuivis en justice, je tiens à leur rappeler les 4 faits de la réalité qui leur échappent:

1. Dans le cas du conflit armé non conventionnel qui a actuellement lieu en Ukraine, la définition « crime d'agression », ou une similaire, ne sera jamais agréée par une très grande majorité d'Etats dans le monde et ne disposera donc nullement d'une nature coutumière Lex consuetudinaria - ce qui est une condition sine qua non, considération faite, du principe de légalité.

2. Le droit international pénal retient comme principe la nécessité de comparution de l'accusé devant son juge. Et il est connu d'avance qu'aucun des futurs accusés ne se présentera jamais devant un tel simulacre de tribunal.

Nul besoin de commentaire sur la signification même d'un tel procès et sur l'équité du jugement in abstentia - en absence de l'accusé - qui aura lieu.

3. Dans la grande volonté de la coalition occidentale de faire comparaitre le président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine devant le « Tribunal pour l'Ukraine », les partisans de cette idée oublient ou, plus exactement, font l'effort de ne pas mettre en avant un obstacle juridique majeur : le droit international procure l'immunité absolue aux chefs d'Etat en exercice. Tout mandat d'arrêt émanant de quelque organe judiciaire que ce soit serait totalement illégal.

4. Et, surtout : la Fédération de Russie ne fait pas partie des pays signataires du Statut de Rome. Ce statut n'a donc aucune valeur juridique vis-à-vis de la Russie et, de facto, inapplicable sous quelque forme que cela soit.

De ce fait, d'une part, la Cour Pénale Internationale (CPI) gérée par ce statut est incompétente dans le domaine et, d'autre part, le nouveau hypothétique « Tribunal pour l'Ukraine » ne peut ni utiliser le statut de Rome qui n'est pas le sien, ni être compétent vis-à-vis de la Russie, exactement au même titre et pour les mêmes raisons juridiques que la CPI.

Dans le cadre du droit international un tribunal contre la Russie n'aura aucune légitimité juridique.

Néanmoins, ses préconisateurs défendent l'idée que dans le cas de la création d'une telle structure la participation et l'approbation de la Russie ne seront pas requise, au même titre que l'approbation de l'Allemagne n'a pas été requise lors du procès de Nuremberg en 1945-46, ni celle du Japon, lors du procès de Tokyo en 1948.

De ce point de vue, l'ignorance et le ridicule contradictoire des auteurs de l'initiative d'un « Tribunal pour l'Ukraine » sont d'une profondeur abyssale.

D'une part, l'idée de juger le président russe à l'instar du tribunal de Nuremberg est totalement farfelue : il a été possible de juger les fonctionnaires allemands en 1945-1946 qu'à la suite de la perte de leur immunité individuelle. Et cela n'a été dû uniquement au fait que le Conseil de contrôle allié était le gouvernement de l'Allemagne. C'est en tant que gouvernement de l'Allemagne, qu'il a levé l'immunité de ses fonctionnaires. Une procédure inimaginable, bien évidemment, de part du gouvernement de la Fédération de Russie vis-à-vis de son président.

Ceci est sans même rappeler aux ignorants un autre fait : selon la législation russe, le chef de l'état est le bénéficiaire de l'immunité personnelle non seulement durant le délai de son mandat, mais à vie.

D'autre part, si la participation et l'approbation de la Russie ne sont pas requises dans le cadre de la création d'une telle nouvelle institution judiciaire internationale, alors, nul besoin de la créer. Il suffit d'utiliser la structure déjà existante de la CPI, dont, comme mentionné précédemment, la Russie n'est ni signataire, ni participante. Si même les défenseurs de l'idée de la création d'un « Tribunal pour l'Ukraine » reconnaissent que la CPI est incompétente dans le cas de l'Ukraine, en quoi la nouvelle institution à créer en serait davantage ?

La réponse à cette question est illégale du point de vue du droit international, mais très simple est parfaitement pragmatique : les États parties au Statut de Rome et donc à la CPI sont en nombre de 123, dont la majorité n'est certainement pas favorable à des agitations du camp occidental face à la Russie. Il est donc nécessaire pour ce dernier de créer un nouveau « club » en comité plus restreint qui exclura les pays-participants pro-russes auprès de la Cour Pénale Internationale, tels que le Brésil, l'Afrique du Sud, la Croatie, le Venezuela et tant d'autres.

La bonne volonté de la Fédération de Russie

Néanmoins, je crois à la bonne volonté de la Fédération de Russie de trouver un consensus avec l'occident collectif au niveau du jugement des événements en Ukraine.

Dès le moment que les pays occidentaux - auteurs des crimes d'agression, crimes de guerre et des massacres de masse des populations civiles, les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni en tête de liste, seront traduits en justice, jugés et condamnés ne serait-ce que pour les derniers sur la longue liste, dont on peut mentionner ceux de l'Irak en 1990-2022, de la Serbie en 1999, de la Libye en 2011, de l'Afghanistan en 2014-2022 et de la Syrie en 2014-2022 - je crois très sincèrement que la Fédération de Russie sera parfaitement disposée à participer à un Tribunal International pour juger les événements en Ukraine et pourra même y apporter une contribution considérable en y amenant plus de 1300 dossiers d'instructions accumulés sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés par les représentants du régime de Kiev contre le peuple ukrainien depuis le déclenchement en 2014 de la guerre en cours.

Oleg Nesterenko
Président du Centre de Commerce et d'Industrie Européen,
Ancien directeur MBA, professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.

Au Niger, la France lâchée par ses alliés



Rencontre entre le général Jonathan Braga, patron des Operations spéciales des forces américaines, et le général Moussa Barmou, chef des forces spéciales de l'armée nigérienne; ce 12 juin 2023 sur la base 101 à Niamey. Mais si Barmou est leur « gars », il est avant tout Nigérien et il n'est pas seul. DR Us Air force

Par Leslie Varenne*

La crise au Niger rythme l'actualité de l'été 2023. En remettant l'intervention militaire à l'ordre du jour, alors qu'elle semblait s'éloigner, le sommet de la CEDEAO du 10 août à Abuja a été un des temps forts. En réalité, en soulignant dans son communiqué « sa détermination à maintenir ouvertes toutes les options en vue d'un règlement pacifique de la crise » tout en ordonnant « le déploiement de la force en attente », l'organisation sous-régionale a tenté de contenter tout le monde. Le camp des durs, mené surtout par la France, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et ceux plus nombreux qui prônent le dialogue. Qu'adviendra-t-il ?

Difficile de faire un pronostic à cette heure tant les sables sont mouvants. Une chose en néanmoins certaine, la visite surprise de Victoria Nuland, secrétaire d'État adjointe par intérim, le 6 août dernier à Niamey a marqué un tournant décisif. La balle est désormais dans le camp américain qui fait fi de l'agitation de Paris.



La visite surprise de Victoria Nuland, secrétaire d'État adjointe par intérim, le 6 août dernier à Niamey, a marqué un tournant décisif. La balle est désormais dans le camp américain qui fait fi de l'agitation de Paris. Pour Washington, l'essentiel est de garder Wagner loin du Niger… DR

La dame aux petits pains a repris les affaires en main…

Pour mesurer l'importance de cette visite et des messages qu'elle a envoyés, un court rappel du parcours de ce poids lourd de la diplomatie américaine paraît nécessaire. Cette fille spirituelle de Madeleine Albright a, depuis 1993, occupé divers postes dans les administrations démocrates dont celui de porte-parole d'Hillary Clinton, alors Secrétaire d'Etat, entre 2010 et 2013. Une période où les Etats-Unis et leurs alliés s'étaient surpassés avec les guerres de Syrie, Libye, Côte d'Ivoire et les « printemps arabes« . Mais cette figure du courant néoconservateur obtiendra sa notoriété planétaire en organisant le changement de régime à Kiev en 2014. Les images de Victoria Nuland distribuant des petits pains en haranguant les manifestants de la place Maïdan restent dans l'histoire. Son célèbre « Fuck the EU » prononcé à la même époque lors d'une conversation avec l'ambassadeur américain en Ukraine, un échange malicieusement enregistré et fuité, lui colle également à la peau.

Plus familière avec le continent européen elle a néanmoins repris les affaires africaines en main. Ainsi en 2021, elle a réalisé une tournée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est et au Niger. En octobre 2022 elle s'est rendue au Burkina Faso, en Mauritanie, au Mali, et au Niger. Elle vient de terminer un nouveau road show qui l'a conduite de Pretoria, quelques jours avant le sommet des BRICS, à Kinshasa, en passant par Abidjan pour enfin atterrir à Niamey le 6 août dernier.

« F…k France »

L'activisme américain au Niger n'a rien de surprenant, compte tenu de leurs intérêts stratégiques dans le pays. Cependant, la visite de Victoria Nuland à Niamey, qui n'était pas inscrite à son agenda, a surpris tout le monde. Quelques jours plus tôt, Catherine Colonna s'enorgueillissait d'être sur la même ligne que celle de Washington, apparemment ce n'était pas réciproque. En s'asseyant et discutant pendant deux heures à la table des militaires, Victoria Nuland a signifié à Paris qu'elle prenait la direction des opérations. Dans le langage fleuri de la diplomate cela pourrait se résumer ainsi : « On ne peut pas laisser les mangeurs de grenouilles gérer ce dossier, ils vont nous ramener Wagner. » !

Deuxième message envoyé à l'Elysée et au camp des durs de la CEDEAO qui se préparaient à employer la manière forte : nous privilégions le dialogue. En cela, la Secrétaire d'Etat par intérim, réitérait la position d'Anthony Blinken qui dès le 2 août s'accordait avec le Président de l'Union africaine, Moussa Faki, pour convenir qu' « il n'y a pas de solution militaire acceptable » à la crise au Niger.

Il ne faut pas se méprendre, l'administration Biden ne souffre pas d'un brusque accès de pacifisme. A quelques mois de l'élection présidentielle de 2024, ils ne peuvent tout simplement pas prendre le risque de soutenir un nouveau conflit. Ils sont embourbés en Ukraine où la contre-offensive patine pendant que leur aide à Kiev devient chaque jour plus impopulaire à l'intérieur du pays. Ils sont également dans une position délicate en Syrie et dans le détroit d'Ormuz face à l'Iran où la marine américaine vient de déployer 3000 hommes. Pendant ce temps les tensions en mer de Chine persistent.

Rome et Berlin, tous deux présents militairement au Niger, se sont ralliés à la position américaine. Depuis le départ des troupes françaises du Mali, les deux capitales cherchent à se démarquer de Paris sur les dossiers africains pour ne pas être contaminés par la broncha envers la politique française. Si l'Allemagne a fait dans la sobriété en indiquant « privilégier la médiation », l'Italie n'a pas pu s'empêcher de tacler la France. Dans un entretien à la Stampa, le ministre des Affaires étrangères Antonio Tajani a ainsi déclaré « L'Europe ne peut pas se permettre un affrontement armé, nous ne devons pas être vus comme de nouveaux colonisateurs. Au contraire, nous devons créer une nouvelle alliance avec les pays africains, qui ne soit pas basée sur l'exploitation. Nous devons reporter l'option de la guerre le plus possible. »

Il est intéressant de noter qu'aucun des alliés de la France ne s'est exprimé sur le départ des troupes françaises demandé par les militaires au pouvoir à Niamey. Pas un n'a repris l'argument de Paris sur l'illégitimité de la décision. Pas de grandes déclarations non plus autour du rôle de la France dans lutte contre le terrorisme, dans la protection de la frontière sud de l'Europe, de l'immigration, autant d'arguments pourtant assénés depuis des années par ses alliés.

Cerise sur le gâteau, interrogé sur le Niger par la télévision publique ivoirienne lors de son passage à Abidjan, Victoria Nuland a déclaré « notre position est pareille à celle de la Côte d'Ivoire, à celle de la CEDEAO, de l'Union africaine, de l'Union européenne » Oups… elle n'a pas cité la France, ça ne peut être qu'un oubli…

La balle dans le camp nigérien…

Toutes ces raisons militent donc pour une non-intervention. Car aucun déploiement de la force en attente de la CEDEAO ne peut avoir lieu sans, a minima, l'aide logistique, l'appui aérien et les renseignements satellitaires de la France et des Etats-Unis. Sauf que bien sûr, il faut compter aussi avec les militaires nigériens. Accepteront-ils les conditions américaines ? C'est LA question qui déterminera la suite de l'histoire.

Si personne n'est dans le secret des dieux pour connaître la teneur des deux heures d'entretien que Victoria Nuland a eu avec ces derniers, le compte rendu du département d'Etat mentionne deux points essentiels : l'assurance pour les USA de garder leurs bases militaires et de fermer la porte à Wagner. Précision d'importance, à aucun moment il n'est question de « réinstaller dans ses fonctions le Président démocratiquement élu « , Mohamed Bazoum, selon la formule désormais consacrée. Toujours selon ce document, elle a eu « une discussion franche et difficile » avec Moussa Salaou Barmou « leur type », « leur atout » au sein de la junte, comme le souligne le long article du WSJ qui lui est spécialement dédié. « Barmou est devenu le principal canal diplomatique entre les Etats-Unis et la Junte. » Celui qui pourra « aider à l'atterrissage en douceur de cette affaire ». Mais si Barmou est leur « gars », il est avant tout Nigérien et il n'est pas seul. Compte tenu de la montée des pressions, il semble que Victoria Nuland n'ait pas obtenu des assurances fermes sur ces deux points précis. Selon une source sécuritaire à Niamey, le CNSP – (Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, organe créé par les militaires au pouvoir) – serait sur une ligne ni les uns, ni les autres…

En attendant la suite, les négociations tous azimuts se poursuivent. Le 10 août, le ministre des Affaires étrangères algérien était à Washington où il s'est entretenu avec le futur sous-secrétaire à la Défense, Derek Chollet. Selon le communiqué, ils ont tous deux évoqués « les développements de la crise au Niger et les voies et moyens à même de coordonner les efforts des deux pays tendant à renforcer les chances d'un règlement pacifique de la crise. » Une petite phrase qui en dit long sur la mise hors-jeu de la France dans la résolution de ladite crise…

Paris persiste et signe

Après la réunion de la CEDEAO, et pendant que certains cherchaient « un règlement pacifique », le Quai d'Orsay, par la voix de Catherine Colonna restait sur la ligne dure. La ministre des Affaires étrangères soutient « l'ensemble des conclusions adoptées » lors du Sommet « y compris la décision d'activer le déploiement de la force en attente ». En clair, nous sommes prêts à apporter notre soutien militaire, nous sommes prêts à la guerre…

Depuis le début de la crise le 26 juillet, l'Elysée et le Quai ont fait le choix de toutes les solutions regrettables. Et la liste et longue. Opter pour la manière forte au lieu de la médiation dans le contexte actuel de l'Afrique de l'Ouest ; montrer les muscles au risque de jeter de l'huile sur un Continent déjà chauffer à blanc contre la politique française ; Tenter de réécrire le scénario ivoirien en jouant sur les deux entités, le gouvernement légitime et les putschistes sans s'apercevoir que depuis 2011 le monde avait changé ; adouber au travers des médias une pseudo rébellion : le Conseil de la Résistance pour la République est une entreprise perdue d'avance. Dirigé par l'ancien rebelle, Rhissa Ag Boula depuis longtemps blanchi aux ors de la République, le CRR n'a aucune chance de prospérer. Colorier en rouge du jour au lendemain Ouagadougou, Bamako, Niamey sur les cartes sécuritaires du Quai d'Orsay, interdisant de ce fait aux avions d'Air France d'atterrir ne fait pas descendre la pression; idem pour la fermeture des bureaux des visas au Mali et au Burkina Faso. Toutes ces décisions ont été d'ailleurs immédiatement suivies de mesures de réciprocités.



La base aérienne américaine au Niger, à Agadez, accueille depuis des années des drones Reaper armés et des avions de transport tactique (mais aussi des C-17). Les vols ont débuté en 2019. Pentagone.

Bonus : en agissant ainsi, Paris fait passer les Etats-Unis pour les gentils de l'histoire ce qui ne manque pas de piment.

Personne ne s'empresse de suivre la France dans cette voie et tous se taisent d'un silence goguenard. Envisageant un scénario où les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Italie resteraient au Niger et où Paris serait obligé de plier bagages, un diplomate africain tonne : « Ce serait Trafalgar et Fachoda » ! Pas moins…

*Leslie Varenne est Directrice de l'IVERIS, Institut de veiller

Afrique Asie 14 août 2023

Quand l'écosystème déstructuré de l'état civil haïtien nourrit l'impensé de la gouvernance stratégique !



Figure 1: L'écosystème de l'identification comme socle garant des droits fondamentaux

Par Erno Renoncourt

(Partie I)

Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, qui « assure un rôle essentiel de liaison entre les politiques mondiales et les initiatives engagées par chaque pays pour la mise en place de politiques économiques, sociales et environnementales » alignées sur les fameux objectifs de développement durable (ODD), vient de publier deux guides méthodologiques sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et sur la gestion de l'identité.

Nous faisons l'hypothèse, éminemment douteuse et hautement improbable, que ces objectifs de développement durable s'adressent tant aux populations qui vivent dans l'abondance dans les mégalopoles occidentales que dans les shitholes, les townships, les favelas et autres bidonvilles qui agonisent de résilience dans l'indigence. Et partant de cette hypothèse, nous allons montrer dans les faits, en prenant Haïti comme exemple de cas, comment l'application de ces objectifs s'aligne sur le double standard d'une performance défaillante.

Mise en contexte

Si nous prenons aux mots les principes et conseils que promulguent ces guides, nous pouvons en faire une appropriation pour évaluer le niveau de fiabilité du système de l'état civil haïtien et celui de l'identification. C'est d'autant plus commode qu'ils n'ont pas d'autres objectifs que « d'aider tous les pays à concevoir et à réaliser de manière stratégique des activités de communication pour le développement fondées sur des données probantes et mesurables à l'appui d'un programme complet d'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, de statistiques de l'état civil et de gestion de l'identité ».

C'est d'autant plus utile que sous la présidence de Jovenel Moïse, la carte d'identification nationale unique avait été instituée pour moderniser cet écosystème de données, lequel a été, rappelons-le, réinitialisé en 2019. Ce contre quoi s'était opposée la commission éthique et de corruption du Sénat de la République. Et presque toute la société y voyait un prétexte de manipulation du système électoral sur fond de corruption. C'est en tout cas ce qui était ressorti d'un rapport publié par un ensemble d'organisations de droits humains dont le Conseil National des Acteurs Non Étatiques (CONHANE), le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix (CE-JILAP) et le Centre d'Analyse et de Recherche en Droits de l'Homme (CARDH).

En réappropriant les principes de ces guides, nous voulons évaluer la cohérence de ces organisations qui s'étaient dressées vent debout contre la carte Dermalog en la rejetant comme une "opération de corruption et de violations de droits humains". Or, aujourd'hui ces organisations semblent ne plus rien avoir à dire sur ce dossier, alors que l'Office National d'Identification (ONI) continue d'utiliser le même système qu'elles avaient vilipendé. Mais, au-delà de l'imposture de ces organisations, ce qui nous importe aussi, c'est d'exploiter les principes de ces guides pour soutenir une hypothèse que nous avions énoncée dès 2005 : l'écosystème décisionnel de la gouvernance stratégique haïtienne est un foutoir structurel qui vit dans une profonde inculture des données. Et comme tel, il est le carburant qui alimente le fumier faisant d'Haïti ce *shithole* fabriqué. Et, dans le prolongement de cette preuve, il ressortira une de ces vérités qui dérangent : ni les acteurs étatiques haïtiens, ni les acteurs non étatiques haïtiens, ni les acteurs internationaux de l'assistance et du renforcement institutionnel ne sont intéressés à traiter ce foutoir ; car c'est la faille à travers laquelle sont drainées les ressources de leur propre succès.

Objectif de cette communication

En exploitant les récentes publications de l'ONU sur les faits de l'état civil et sur les données du système d'identification, nous allons prouver comment la déstructuration de l'état civil haïtien alimente le foutoir de l'écosystème décisionnel de la gouvernance stratégique nationale. Et, rigoureusement, la compréhension de ce comment fait remonter le besoin de savoir pourquoi cette déstructuration perdure et est maintenue, alors qu'elle est connue de tous les acteurs nationaux étatiques et non étatiques et internationaux du renforcement institutionnel.

Nous agitons cette problématique en prélude à la journée mondiale de la statistique qui sera célébrée le 20 octobre 2023, sous le thème international : « L'innovation et la digitalisation au service du recensement de la population ». Nous entendons ainsi mettre en évidence l'imposture des acteurs nationaux et internationaux qui viendront, sans aucune honte, célébrer cette journée en Haiti ; alors même que depuis 2003, il n'y a jamais eu de recensement en Haïti. Alors même qu'il est acté que l'écosystème des données des institutions haïtiennes n'est qu'un foutoir communicant de failles structurelles. Or dans le communiqué du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), il est clairement dit que « la fiabilité et la finesse des données [de la population] permettront […] d'assurer un meilleur suivi de la réalisation de la vision du Nouveau Modèle de Développement (NMD) ainsi que de contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) inscrits dans le cadre de l'agenda 2030 ».

Faut-il rappeler que dans la foulée de ces ODD, mondialement célébrés, Haïti devait être en 2030, selon le plan stratégique national de développement plébiscité par le PNUD, un pays émergent ?

Notre objectif immédiat est de montrer le double standard qui soustend les communications des agences internationales : elles promeuvent en amont des principes universels de droits humains et de développement, mais en aval, elles structurent les défaillances des pays du Sud. Elles vivent doublement de ces défaillances : d'une part, elles leur permettent d'avoir un marché de services pour l'expertise de l'assistance internationale ; d'autre part, elles leur permettent de disposer de données expérimentales sur les pays du sud. Ainsi, elles disposent de gros volumes de données numériques qu'elles manipulent pour publier des statistiques mondiales sur les performances des États dans différents domaines stratégiques. Nous voulons ainsi rappeler que derrière la publication de données statistiques, se dissimulent des enjeux géopolitiques et géostratégiques qui doivent inciter les utilisateurs de données en Haïti à cesser de vouer un culte quasi religieux aux données provenant des agences internationales.

C'est en tout cas un effort de pensée critique que soutient le chercheur Amaël Cattaruzza dans son livre *Géopolitique des données numériques* (Le cavalier bleu, 2019). Et c'est pour entretenir cet effort que je revisite la communication des Nations Unies sur les faits de l'état civil et les données de gestion de l'identité. Car si l'on croit cette communication, au nom d'un certain principe de transparence imposable à tous les pays, « la législation doit permettre à toute personne de savoir comment ses données d'état civil et d'identité sont collectées, utilisées, stockées et partagées ». Car c'est de la fiabilité de ce processus de gouvernance des données de l'état civil et de l'identité que découle la confiance dans cet écosystème comme « un socle [qui] permet aux individus d'exercer de nombreux droits humains inscrits dans les conventions internationales qui découlent de l'enregistrement des faits d'état civil et de la fourniture d'une identité juridique ».

C'est ce que nous essayons de mettre en évidence avec l'image qui sert d'illustration à ce texte : un registre d'identification n'a de finalité intelligente que par la reliance qu'il offre comme maitrise des droits fondamentaux d'une population par la maitrise de l'identité des individus. Et cette maitrise dépend du renforcement des capacités, à la fois humaines et matérielles, des services d'état civil et des organismes de gestion de l'identité.

Dans une seconde tribune, nous reviendrons sur ce point de renforcement de capacités, mais dans cette première partie, nous allons montrer :

1. D'une part, en quoi la déstructuration du système de l'état civil entretient l'impensé de la gouvernance stratégique nationale ;
2. D'autre part, pourquoi cette déstructuration est entretenue alors qu'elle est connue depuis des lustres.

La problématique

Si l'on croit les standards méthodologiques et les normes juridiques, que recommandent les experts des Nations Unies, de la Banque Mondiale et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), un système d'enregistrement des faits d'état civil doit être relié au système national d'identification pour former un écosystème centralisé qui intègre les différentes couches de données relatives à l'identité (physique, juridique, numérique, virtuelle) des personnes vivant sur le territoire d'un pays. Les avantages d'un tel écosystème intégré et centralisé sont multiples. Objectivement, il offre une maitrise des données problématiques relatives aux besoins d'une population en faisant de l'identité de l'individu et son intégration dans la population les maillons structurants pour une gouvernance intelligente. Pour les experts de l'OIF :

« Au niveau étatique, un système d'état civil fiable contribue ainsi à mieux définir des stratégies de développement humain durables. À l'inverse, le défaut d'enregistrement à l'état civil constitue un facteur de risque majeur au niveau sécuritaire (intérieur et international), et sur l'établissement de politiques publiques efficaces. En effet, en l'absence de statistiques précises, il est difficile pour les pouvoirs publics et leurs partenaires d'évaluer la nature des besoins de la population, et de définir des politiques d'appui au développement adaptées ».

Or, dans le cas haïtien, il y a une kyrielle d'organisations, parfois sans compétence et qualification requises, qui interviennent dans la gestion de l'état civil. Entre autres, on peut citer les Officiers de l'État Civil (OEC) qui dépendent du Ministère de la Justice, les Archives Nationales d'Haïti qui dépendent du ministère de la communication, le Ministère des Affaires étrangères par l'intermédiaire de ses consulats à l'étranger, l'Office National d'Identification (ONI) qui est l'administrateur du système national d'identification selon l'article 14 du décret-loi du 21 septembre 1987, et parfois même des organismes non étatiques comme les églises catholiques et protestantes.

De nombreuses études, conduites par des experts tant nationaux qu'internationaux , attestent qu'en raison de cette déstructuration, le système de l'état civil haïtien est défaillant. Le drame est que ces études ne datent pas d'aujourd'hui. En outre, elles sont connues tant des acteurs étatiques nationaux que des acteurs internationaux du renforcement institutionnel. Il va soi que leur perduration pose problème : pourquoi une défaillance archiconnue, et pour laquelle des solutions méthodologiques, technologiques et juridiques existent, est-elle entretenue ?

Répondre à cette question nécessite de comprendre que c'est la perduration d'un statu quo défaillant pour la majorité qui apporte une performance pour une minorité.

Le paradoxe de la défaillance performante

En effet, pas besoin de grandes connaissances sur les politiques publiques pour savoir qu'un gouvernement qui ne maitrise pas les flux d'identification et d'évolution de sa population ne peut rien offrir comme services performants. N'est-il pas managérialement reconnu qu'on ne peut gouverner que ce qu'on peut mesurer ? Faut-il rappeler que le dernier recensement haïtien remonte à 2003 ? Faut-il préciser qu'entre temps les séismes du 12 janvier 2010 dans l'Ouest et du 14 août 2021 dans le Grand Sud, des cyclones et inondations à répétition, l'insécurité chronique et les flux migratoires ont bouleversé la structure de la population ?

Il est donc acté que les autorités étatiques haïtiennes n'ont ni la maitrise du territoire (physique et informationnelle) ni la maitrise de la population (nombre, évolution et identification physique des personnes) qui y vit et qui y transite. Une telle déficience nourrit l'enfumage qui brouille le radar de la gouvernance stratégique. Dès lors, peut-on s'étonner que tout ne soit que défaillance et errance en Haïti ? Mais combien comprennent que cette errance n'est pas une perte des repères de la bonne gouvernance ? Combien savent que cette errance est assumée en haut lieu, car les défaillances qu'elles génèrent sont les portes dérobées par lesquelles l'assistance internationale se précipite pour se performer, en faisant son cinéma ? Combien savent que cette performance n'a de durabilité que par sa capacité à rendre durables les défaillances sur lesquelles elle rayonne ? Et de fait, de 1994 à 2023, soit depuis plus un quart de siècle, de prestigieuses missions internationales de renforcement de l'état de droit et de la justice interviennent en Haïti et sont au fait de la déstructuration du système de l'état civil. Pourtant, rien n'a changé dans le foutoir de l'état civil haïtien.

Mais pourquoi de si nombreuses et prestigieuses missions des Nations Unies peuvent-elles laisser le système de l'état civil haïtien dans un état d'indigence chronique qu'elles sont encore les premières à dénoncer ?

C'est simplement parce que la perduration de la défaillance des institutions haïtiennes répond à un besoin géostratégique. Elle permet d'entretenir la performance des missions d'expertise internationale. En effet, celles-ci viennent, constatent des dysfonctionnements structurels, proposent des plans de réformes, dépensent des milliards de dollars pour leur entretien au nom du peuple haïtien, s'en vont, mais laissent les problèmes invariants. Et les données de ces défaillances invariantes alimentent le business des statistiques ouvrant ainsi des champs d'expérimentation pour la recherche académique. C'est ainsi que se forgent les légendes shitholiques selon lesquelles Haïti est un cimetière de projets qui résiste au changement.

Le business de l'état civil

Mais gardons-nous de croire que l'assistance internationale soit la seule à qui profite ce paradoxe. Dans le cas qui nous occupe, la perduration d'un système d'état civil déstructuré et déficient apporte de menus avantages à quelques acteurs locaux :

Les Officiers de l'état civil y trouvent le monopole d'un juteux business sur les actes de l'état civil, tandis que les Archives nationales fructifient le business des extraits des archives. Or, vu l'évolution des normes technologiques en matière de fiabilisation des registres de l'état civil et l'impérieuse obligation méthodologique d'intégrer l'état civil comme un fondement de l'identité citoyenne, les OEC n'ont pas les compétences et les ressources pour fiabiliser le système de l'état civil.

Quant aux Archives nationales, la vraie mission de cette institution est de « veiller à la protection et à l'encadrement des documents et des institutions étatiques afin d'assurer la préservation des documents d'archives pour préserver le patrimoine de la République ». Produire des extraits des actes de l'état civil ne devait pas être la mission prioritaire des Archives nationales dans un pays. Il y a lieu de se demander si les Archives Nationales d'Haïti disposent de l'intégralité des archives historiques depuis l'origine de la nation et si elles parviennent à contrôler les documents produits dans les administrations centrales de l'État et même dans tous les organismes publics dont l'activité s'étend sur l'ensemble du territoire national ?

Du monopole de l'impunité à l'errance collective

Ce ne serait pas dramatique pour le pays, s'il n'y avait que ces juteux business d'actes et d'extraits autour de la déstructuration du système de l'état civil haïtien, et dont les OEC et les Archives Nationales en tirent profit. Par-delà

suite à la page(16)

Niger : L'hypocrisie de l'Occident n'a pas de limites





Rassemblement populaire au Niger en solidarité avec le nouveau gouvernement

Par Gontzal Martinez de la Hidalga

Au Niger, comme dans d'autres pays africains, une nouvelle vague de sentiments anti-occidentaux, anti-européens et surtout anti-français est montée. Le dernier coup d'État ainsi que les soulèvements militaires au Mali, au Burkina Faso et en Guinée, ou les manifestations massives dans d'autres pays en témoignent. Ça parle de quoi?

L'Afrique est, depuis l'arrivée des Européens sur ce continent au XIXe siècle, un lieu d'exploitation, d'esclavage et de cruauté sans limites de la part des puissances européennes et des États-Unis. Les quelque 15 millions de personnes arrachées à ce continent pour les prendre comme esclaves des Amériques. Le génocide de la Belgique au Congo, responsable de quelque 10 millions de morts, ou les campagnes de l'Angleterre, de la France et des États-Unis dans divers pays, responsables de plusieurs millions d'autres morts, ne sont pas non plus en reste. D'autres colonies européennes, telles que l'Allemagne, le Portugal et l'Espagne, n'étaient pas loin derrière dans le génocide et le pillage de leurs colonies africaines. Ce sont près de deux siècles de souffrances atroces.

Dans les années 1960, un vent de liberté soufflait sur l'Afrique. Il semblait que le continent voulait s'émanciper et il l'a fait brièvement. Des noms comme Patrice Lumumba, Amilcar Cabral, Kwame Nkrumah ou plus tard dans les années 80, le grand Thomas Sankara. Tous sont associés à cette Afrique qui a voulu avancer vers l'avenir sans l'exploitation et l'humiliation auxquelles le soi-disant Occident l'a soumise. Cependant, tous ces processus d'émancipation ont pris fin avec l'intervention des puissances occidentales. Elle ne pouvait se permettre une Afrique indépendante et maîtresse de son destin sans la tutelle des puissances européennes. La plupart de ses dirigeants ont été assassinés par les armées et les services secrets européens et américains.

Les choses sont revenues à la normale. L'indépendance formelle gouvernée par des marionnettes occidentales et soumise à un contrôle économique strict était autorisée. Aujourd'hui, 14 pays africains, dont le Niger, utilisent le franc CFA comme monnaie. Cela nécessite que plus de la moitié de ses réserves soient au Trésor français et, entre autres, l'État français décide de ses dévaluations. Ce ne sont que des colonies financières. De même, l'exploitation de la majorité des ressources naturelles africaines est entre les mains des pays européens et des sociétés transnationales américaines ou occidentales. Le Niger est le quatrième producteur mondial d'uranium. Son exploitation est gérée par la Somair (Société des Mines de l'Air), dont la propriété est à 85% française et 15% nigérienne. On estime qu'un tiers des ampoules électriques en France sont éclairées par l'uranium du Niger. Pourtant, dans ce pays d'Afrique, 80 % des habitants n'ont pas l'électricité.

Que s'est-il passé pour que ce sentiment africaniste et anti-occidental resurgisse ? Il ne faut pas être un analyste politique intelligent pour se rendre compte que tant d'humiliation et de mépris génèrent haine et résistance. Malheureusement, dans certains endroits, il a pris la forme désespérée du djihadisme, parfois créé et nourri par l'Occident. C'est une réponse désespérée mais rien de positif pour ces pays, puisqu'elle soumet sa propre population, dans de nombreux cas majoritairement musulmane, à une nouvelle oppression. Cependant, la recherche d'une issue face à l'assujettissement par l'Occident est compréhensible. Quoi qu'il en soit, cela n'a pas été la seule réponse. Dans divers pays, d'autres formes de résistance plus libératrices émergent. Ils doivent encore être définis dans de nombreux aspects, mais ce sont des processus légitimes qui aideront à défendre les intérêts de ce continent maltraité.

La réponse de l'Occident ne s'est pas fait attendre. Comment ces sales Noirs peuvent-ils se dresser contre notre régime !, semblent dire les gouvernements français, yankees et autres européens. Si la situation était inversée, quelle serait notre position ? Imaginons un instant un changement de gouvernement en France et que le gouvernement nigérien soit critique et revendique son droit d'intervenir, même militairement, pour rendre le pouvoir à un gouvernement fantoche nigérien. Même si c'est difficile à imaginer, cela nous provoque un rejet immédiat. Pourquoi n'en va-t-il pas de même avec la situation actuelle ? Les Africains sont des gens qui méritent le respect. Bien sûr, les politiques occidentales démontrent obstinément que nous ne croyons pas vraiment que ces « noirs sauvages » soient des humains avec des droits.

Je souhaite que l'Afrique continue sur cette voie de lutte et d'émancipation. Espérons qu'ils trouvent des voies de libération, qui ne peuvent être que de lutter contre ce système capitaliste dont les ficelles sont principalement gérées par des mains occidentales ; un système qui enrichit quelques-uns et appauvrit et fait souffrir la majorité de l'humanité.

Encouragez vos frères et sœurs africains ! Depuis la métropole, ceux d'entre nous qui croient en un autre monde, un monde possible et essentiel, vous soutiendront toujours.

Rebelion12 août 2023

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce du sieur JEAN FRITZNEL ST JEAN, d'avec son épouse née MARIE ANGE CHERISME pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt-neuf Juin deux mille vingt-trois, en présence de Me. LUCNAS ETIENNE, Substitut-Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier MOZART TASSY
IL EST ORDONNE ETC...
EN FOI DE QUOI ETC....
Me. Franso EMILIEN, Av

AVIS DE DIVORCE

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public, entendu maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite l'action; Admet en conséquence le divorce du sieur JEAN RENAUD ROMELUS d'avec son épouse MARIELLE CATULLE, pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Delmas de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers, Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement, compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, MATHIEU CHANLATTE, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi quinze Mars deux mille dix-huit, en présence de Me. Néhémie JEAN-BAPTISTE, Substitut Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, Greffier du siège.
Me. Jean Renaud ROMELUS
Avocat.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du ministère public, maintient le défaut octroyé contre son époux Ducarmel Yves ST ARROMAND à l'audience précipitée; pour le profit déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce de Ducarmel Yves ST ARROMAND d'avec sa femme née Marie Natacha CLEMENT, pour injures graves et publiques; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existant entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la commune de Cavaillon de transcrire sur les registre à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Belance FORTUNE pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Louis Fils Joseph, juge, en audience civile et publique en date du vingt-huit Juillet deux mille vingt deux en présence de Me Aldrin JOASSAINT Substitut Commissaire du Gouvernement et avec l'assistance du Greffier en chef Djim GUE-
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi...etc...
Paulin CIVIL, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, Le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce du sieur HUDNER CHARLES, d'avec son épouse née NINA
FONTANA SEMILFORT pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Gressier, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi deux Février deux mille vingt-trois, en présence de Me. JEAN ROLEX
MEROVE, Substitut-Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier MOZART TASSY
IL EST ORDONNE.... ETC...
EN FOI DE QUOI..... ETC....
Me. Smith FLEURANT, Av.-

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions conformes du Ministère Public accueille l'action du requérant pour être juste et fondée; dit et déclare qu'il est propriétaire incommutable et exclusif de la maison situé à la rue Dehoux et Alexandre au #92. En conséquence, ordonne le déguerpissement de la dame Néhomic LEBRUN et le sieur Lionel TOUYOR des lieux occupés illégalement par eux ainsi que tous les autres occupants qui pourraient s'y trouver. Ordonne également la démolition de tous murs, clôtures et tous les abris provisoires et toutes les autres constructions anarchiques érigés sur la propriété privée du requérant; condamne ladite assignée à cent mille vingt-cinq mille gourdes de dommages-intérêts pour les torts et préjudices
causés à la requérante; accorde l'exécution provisoire sans caution sur le chef de déguerpissement des lieux, nonobstant appel, pourvoi en cassation, défense d'exécuter, enfin la condamne aux frais et dépens de la procédure. Commet l'huissier Jean Meleon CHARET de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Gérard Belony DOMINIQUE, Juge au Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, en ses attributions civiles et en audience civile et publique en date du vendredi vingt-sept Mars deux mille vingt, en présence de Me. Jean Berthold TOUSSAINT, Substitut Commissaire du Gouvernement avec l'assistance de Jean Carlo
MARS, notre Greffier.
IL EST ORDONNE.....etc...
EN FOI DE QUOI....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen de la requête de la demanderesse qui a comparu en la
chambre du conseil de ce Tribunal le dix-sept mars deux mille vingt-deux du mandat par lui donné à son Avocat pour la représenter à l'audience; dit qu'il est compétent pour connaître de l'action en vertu des articles 2 et 7 de la loi du 9 juillet 1974 et qu'il y a lieu de faire droit à la demande contenue dans la requête en divorce de la dame Yolène PIERRE LOUIS d'avec son époux Jean Joseph BIEN AIMER. Dit que les liens matrimoniaux existant entre la demanderesse et le défendeur de par leur mariage célébré au Etats Unis le..... sont dissous; que la dite dame Yolène PIERRE LOUIS est et demeure divorcée d'avec le dit sieur Jean Joseph BIEN AIMER pour injures graves et publiques aux torts de l'époux
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et
publique, du jeudi seize Mars deux mille vingt-trois, en présence de Me. Jean Rolex MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Mozart TASSY.
IL EST ORDONNE....etc.....

AVIS DE DIVORCE

Il est porté à la connaissance des intéressés que le Tribunal de Première Instance de Port-au-
Prince a admis le divorce de la dame Beauvais Donacien, femme née Marie Carmelle Confidence et prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux par un
Jugement rendu par défaut en date du vendredi trente Juin deux mille vingt-trois. L'Officier de l'Etat Civil de la Section Sud a été désigné pour la transcription du dispositif. Ainsi signé Me
Marie Rosie Degand NICOLAS Juge, Mes Jean Claude Jean Antoine et Arry JEAN PAUL en présence du Ministère Public et Greffière Marie Yolande ZETRENNE CADET.
Cette publication est faite pour servir et valoir ce que de droit.
Me Jean Savlyen PABIEN,

AVIS DE DIVORCE

En vertu d'un jugement par défaut rendu par le Juge Marie Rosie Dégand NICOLAS en présence des Substituts Commissaires du Gouvernement Mes. Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean Paul du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince en date du vendredi 21 juillet 2023, il est admis et prononcé la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les époux Frantz THÉOSMY, la femme née Carline JN BAPTISTE.
Me. Joseph Berman BERNADOTTE, av.

AVIS DE DIVORCE

Il est important de porter à la connaissance du monde des affaires, des ressortissants étrangers et du public en général que le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, a admis le divorce du sieur Lemoine TALESSE d'avec son épouse Sylvie NIMA et prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux par un Jugement rendu par défaut en date du vendredi vingt trois juin deux mille vingt trois. L'Officier de l'Etat Civil de la Section Sud a été désigné pour la transcription du dispositif du jugement. Ainsi signé Me Marie-Rose Degand NICOLAS Juge, Homère RAYMOND, Greffier et en présence du Ministère Public Mes Jean Claude Jean Antoine et Arry JEAN PAUL. Cette publication est faite pour servir et valoir ce que de droit.
Me Jean Saviyen FABIEN.

AVIS

Le Tribunal de Paix de Vieux-Bourg d'Aquin a rendu, en ses attributions civiles possessoires, à la date du 17 juillet 2023, une sentence par-défaut déclarant les demandeurs Elda HYPPOLITE et Serges MONDELUS en possession d'un terrain litigieux sis à Mirand, deuxième section communale d'Aquin, contre le cité Jean MIZAIRE, défaillant, propriétaire, demeurant et domicilié à Carrefour La Colline d'Aquin. Laquelle sentence a pour dispositif: "*PAR CES MOTIFS, le Tribunal, après en avoir délibéré au voeu de la loi, se déclare compétent pour connaître de cette action, dit que l'action est recevable en la forme, maintient le défaut déjà octroyé à la barre contre la partie défenderesse; Accorde un maintien possessoire aux demandeurs; Dit qu'ils ont été troublés dans leur possession; Ordonne au cité de ne plus troubler tant à présent qu'à l'avenir la possession des requérants; Condamne le cité à payer la somme de vingt mille (20 000) gourdes aux demandeurs à titre de dommages et intérêts; Le Condamne en outre aux frais et dépens; Commet l'huissier Nathan DUCERLUS pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Wilken MERELUS, juge en audience publique et civile du lundi dix-sept (17) juillet deux mille vingt-trois (2023), assisté de la dame Dénise B. MATHURIN, greffière du siège.*"

Liliane Pierre-Paul : une âme journalistique, une figure populaire de la presse haïtienne



Les Funérailles de Liliane Pierre-Paul

Par Robert Lodimus

« Mourir n'est pas mourir, mes amis, c'est changer. La vie est le combat, ma mort est la victoire. Et cet heureux trépas, des faibles redouté, n'est qu'un enfantement à l'immortalité. »

(Platon)

La journaliste Liliane Pierre-Paul n'est plus parmi nous. Nous ne disons pas, comme les uns, qu'elle a traversé, ou à l'instar des autres, que le Créateur Suprême l'a appelée. Pareil aux fildeféristes, nous préférons marcher sur la corde raide, pour éviter de nous retrouver entre le marteau des vodouisants et l'enclume des « christianistes ». Et que dire des athées ? Toutefois, un fait est certain : la voix de cette « Grande Dame » de la presse, pour laquelle le glas a sonné le 31 juillet 2023, s'est à jamais tue sur ce pays égorgé par la politicaillerie et le banditisme. Les témoignages élogieux en faveur de la macchabée, et à juste titre, pleuvent et grêlent. Hommages, somme toute, bien mérités. Sans exagération. Sans flagornerie. Cependant, nous avons remarqué et constaté qu'après la tragédie funeste, « Lili », – de son surnom populaire –, a plus d'amis, d'admirateurs, de vertus, de qualificatifs, qu'avant. Et c'est tant mieux. Liliane Pierre-Paul a vécu 70 ans avec les siens et parmi ses amis, ses admirateurs et ses détracteurs. Jacques-Bénigne Bossuet aurait certainement répliqué : « Qu'est-ce que cent ans, qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface ? »

Lorsque qu'un bon ami nous a « annoncé [1] » la mauvaise nouvelle au téléphone, notre mémoire s'est tout de suite engagée dans le couloir serpentin de l'analepse. Comme au cinéma ou en littérature.

Nous sommes dans la matinée du vendredi 28 novembre 1980. Rien ne présageait de la tempête politique qui allait se lever à l'horizon. Cette journée-là, comme à l'accoutumée, les nuages de frayeur se bousculaient dans le ciel d'un automne frais et humide. Les âmes éprouvées se repliaient dans la peur et la léthargie. Elles encaissaient les coups et se serraient les dents. Les laquais, les palefreniers, les domestiques d'Hadès et de Perséphone ne laissaient aucun répit à une population misérabilisée, maltraitée, humiliée, réduite comme une peau de chagrin. Les individus, essoufflés et découragés, ressemblaient à des feuilles fanées, sans résistance, détachées de leurs branches nourricières, que les vents de l'horreur éparpillaient tout le long de la route où elles débouquaient par le néant. Devant cet océan de désolation, Apollon, le dieu de la parole, était devenu aphone et impuissant.

Parfois, dans les moments d'errance de notre âme à travers les brouillards des nuits insomniaques et bouleversantes, nous entendons des voix fantômes : celles de Gasner Raymond, Ézéchiel Abellard, Richard Brisson, Jean Dominique, Brignol Lindor, celles aussi de tous les autres martyrs de ce combat interminable pour faire triompher en Haïti la cause complexe de la Liberté et de la Justice. Combien de camarades ont-ils sacrifié leur existence pour ce pays boitillant, livré aux démons du déclin! Ils ont combattu les Gorgones. Défendu leur patrie avec courage, conviction et détermination. Cicéron avait employé lui-même le mot « sauvé », au moment de son assassinat. « *Mourons dans une patrie que nous avons souvent sauvée* », disait le philosophe, l'homme politique. Et ce furent ses dernières paroles avant la décapitation haineuse et fatidique. Nos héroïques militants et activistes, eux-mêmes, sont partis le cœur lourd et attristé, avec le sentiment d'une mission qui demeure inachevée. Dorénavant, Liliane Pierre-Paul appartient elle aussi à ce monde invisible, où le temps n'existe pas. Car, dans le néant de l'Éternité, nous pensons qu'il ne se passe rien. Nous n'avons aucune certitude, aucune preuve du « *bonheur de l'Éternité* » dont parle le poète Lucain que Le sadique Néron poussa au suicide à l'âge de 25 ans.

La journée du *28 novembre 1980*, – qui allait permettre à notre consœur Liliane Pierre-Paul de se hisser au sommet de sa carrière journalistique –, disions-nous, s'annonçait comme les autres. Rien de spécial, en fait, ne devrait la marquer. Les chiens faméliques aboyaient toujours dans les rues bruyantes où s'amoncelaient des tonnes de détritus qui masquaient à certains endroits les égouts à ciel ouvert. Les marchandes de « *manger cuit* » s'alignaient tout le long des trottoirs et échangeaient quelques cuillers de riz contre une petite poignée de sous blancs. Leur peau brûlait sous le feu ardent du soleil. Les passants s'arrêtaient de temps à autre devant l'une d'elles pour étancher leur soif avec un kola bien glacé ou pour calmer leur estomac en avalant de travers une petite assiette de riz ou de maïs moulu. Les files de chômeurs dérivaient vers toutes les artères de la capitale remplie comme un œuf. Sur leur visage, on y lisait des rendez-vous manqués, des coups bas, des fausses promesses d'emploi. Et on y décelait des signes de déception et de consternation… Les militaires des Casernes Dessalines sous la direction de l'impitoyable Jean Valmé avaient encore battu ce jour-là, comme tous les matins d'ailleurs, les prisonniers politiques accusés de comploter contre la *sûreté de l'État*. Les *volontaires de la sécurité nationale* (VSN) n'arrêtaient pas d'espionner et d'envoyer en prison les pères et mères de famille, les étudiants, les élèves des classes humanitaires, les ouvriers, les paysans, les citadins… Ils étaient fiers dans leur uniforme de kaki bleu foncé et leur foulard couleur de sang. Le soleil se levait encore sur une misère au goût rassis. Et la lune se couchait sur les pleurs des gamins fatigués qui pratiquaient, trop longtemps déjà, le « *qui dort dîne* » dans un pays à la *conscience tourmentée*, qui n'arrivait pas lui-même à dormir.



Liliane Pierre-Paul et Laurent Salvador Lamothe

Et pourtant, ce vendredi 28 novembre 1980 ne fut pas cette journée comme les autres…! Il symbolisait l'horreur, la cruauté, la sadicité. La dictature d'un État anthropophage, cannibale... Néron incendiait Rome. Sans cithare. Accusait les chrétiens. Et lâchait ses lions dans l'arène pour un festin de chair humaine et de sang.

La dernière impression de **Regard,** notre revue hebdomadaire, était mort-née. Le samedi 29 novembre 1980, les exemplaires de cette édition spéciale ne furent pas disponibles dans les kiosques. Ce semblant de « *démocratie* » qui respirait déjà mal, par la bouche, avait rendu son dernier souffle.

suite à la page(16)

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du Ministère Public, maintient en la forme le défaut octroyé au profit de Monsieur Jean Jacquelin EXANTUS; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Jean Jacquelin EXANTUS et la femme née Florence EXILHOMME; Renvoi les parties par devant l'officier de l'Etat civil de la Section Sud de Port-au-Prince pour les suites de droit, Ordonne que le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale. Compense les frais et dépens de l'instance, Commet l'huissier Jean Joseph Donald CADET immatriculé au greffe du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince pour la signification dudit jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel Jean Claude, juge au Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince en audience ordinaire, publique et civile du mercredi vingt-huit (28) Juin deux mille vingt-trois, en présence de Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement représentant du Ministère public avec l'assistance de Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège.

Il est ordonné,.... etc....

En foi de quoi,.... etc....

Me Paules Jr. DAZEMA, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du Ministère Public, maintient en la forme le défaut octroyé au profit de Madame Alixte LOUIS JUSTE, la femme née Marie Yolène JEAN-LOUIS; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Madame Alixte LOUIS JUSTE, la femme née Marie Yolène JEAN-LOUIS aux torts de l'époux, Renvoi les parties par devant l'officier de l'Etat civil de la Section Sud de Port-au-Prince pour les suites de droit; Ordonne la publication du présent jugement dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale. Compense les frais et dépens de l'instance, Commet l'huissier Jean Joseph Donald CADET immatriculé au greffe du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince pour la signification dudit jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel Jean Claude, juge en audience ordinaire, publique et civile du mercredi vingt-huit (28) Juin deux mille vingt-trois, en présence de Albert DARELUS,

Substitut Commissaire du Gouvernement représentant du Ministère public avec l'assistance de Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège.

Il est ordonné,... etc....

En foi de quoi,... etc...

Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier.

Me Moïse SANON, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du ministère public, MAINTIENT en la forme le défaut octroyé au profit de Monsieur Jean Barthélemy DUVELSAINT; PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Jean Barthélemy DUVELSAINT Née Marie Mariana NOËL; RENVOI les parties par devant l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince pour les suites de droit; ORDONNE le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, COMPENSE les frais et dépens de l'instance, COMMET l'huissier Johnny JEAN immatriculé au Greffe du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, pour la signification dudit jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Claude Marthel, juge en audience civile ordinaire et publique du Mercredi (21) Juin deux mille Vingt trois (trois) ,en présence de Me Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement représentant du Ministère public avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée la dite action.

Admet en conséquence le divorce du sieur LEVY ACCILIEN d'avec son épouse née MARIE ESLANDE WILLIAMS pour incompatibilité de caractère aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification du Jugement; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par Nous NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du TREIZE Janvier deux mille vingt deux, en présence de Me JEAN ROLEX MÉROVÉ Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, Greffier du siège.

Il est ordonné ... etc..

En foi de quoi ... etc.....

INGRID KARLINE WOOLLEY

OFFICIER D'ETAT CIVIL

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du ministère public maintient le défaut octroyé contre Mr Berry Vensy JUSTAL à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de Mme Rose Lourdes ETIENNE d'avec Mr Berry Vensy JUSTAL, pour injures graves et publiques: prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la commune de Port-de-Paix, de transcrire sur les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers, s'il y echet, Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Selnick Attsim GARCON, Av, Doyen/ Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du vendredi trente Avril deux mille vingt et un en présence de Me. Berthin VITAL. av. Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance de la Greffière Mme Staline DELVARICE.

Il est ordonné ....etc.....

En foi de quoi.... etc.....

AVIS DE DIVORCE

En vertu d'un jugement par défaut rendu par le Juge MALe Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce de la dame Sandley SAINTIL née Alexandra RAVILUS, d'avec son époux Sandley SAINTIL pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; Ordonne à l'Officier de l'État Civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'Huissier ALEXIS Saint-jules de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi neuf (09) juin deux mille vingt-trois (2023), en présence de Me Jean Rolex MEROVÉ, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Me Mozart TASSY, greffier du siège. Il est ordonné.....etc...

En foi de quoi....etc....

Pour authenticité: Me Dianina DUROSEAU, Av.

arie Rosie Dégand NICOLAS en présence des Substituts Commissaires du Gouvernement Mes. Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean Paul du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince en date du vendredi 21 juillet 2023, il est admis et prononcé la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les époux Frantz THÉOSMY, la femme née Carline JN BAPTISTE.

Me. Joseph Berman BERNADOTTE, av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce du sieur JACKY GEORGES, d'avec son épouse née VIOLENE LANDE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la

Commune de Gressier, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine

de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi deux Février deux mille vingt-trois, en présence de Me. JEAN ROLEX MEROVE, Substitut-Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier MOZART TASSY

IL EST ORDONNE ETC...

EN FOI DE QUOI ETC....

Me. Smith FLEURANT, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce de la dame SAMUEL RAPHAËL, née RUTH SHERLINE GEORGES, d'avec son époux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens; Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement;

Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt-neuf Juin deux mille vingt-trois, en présence de Me. LUCNAS ETIENNE, Substitut-Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier MOZART TASSY

IL EST ORDONNE ... ETC...

EN FOI DE QUOI.....ETC....

Me. Roles THEARD .Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré conformément à la loi statuant publiquement, et par défaut sur les conclusions du Ministère public, maintient en la forme le défaut octroyé au profit de Madame Emille CHERY, née Rose-Guerdite DALIMA. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Emile CHERY, la femme née Rose-Guerdite DALIMA aux torts de l'époux; RENVOI les parties par devant l'Officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince pour les suites de droit; ORDONNE la publication du présent jugement dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, COMPENSE les frais et dépens de l'instance; COMMET l'huissier Joseph Jean Donald CADET immatriculé Greffe du tribunal de première instance de Port-au-Prince pour la signature dudit jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel JEAN CLAUDE, Juge, en audience ordinaire,

publique et civile du Mercredi vingt-et-un (21) Juin deux mille vingt-trois (2023) en présence de

Albert DARELUS, Substitut commissaire du gouvernement, représentant du ministère public avec l'assistance de Junior Sauvens THELEMAQUE, greffier du siège.

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce du sieur JACKY DUTHERVIL, d'avec son épouse née

KATTIANA LAGUERRE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la

Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, Compense les dépens; commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi vingt-deux Juin deux mille vingt-trois, en présence de Me. LUCNAS ETIENNE, Substitut-Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier

MOZART TASSY

IL EST ORDONNE... ETC...

EN FOI DE QUOI ......ETC....

Me. PIERRE MERA, Av

Suite de la page (4)

de couleur et le gouverneur Blanchelande d'être les instigateurs de la rébellion des esclaves. Pour cela, ils massacrèrent un grand nombre de mulâtres; des esclaves furent tués, décapités; un maître irrité tua même un esclave qui lui était complètement fidèle.

La cruauté des colons augmenta la détermination des esclaves, malgré leurs pertes très considérables. L'Assemblée générale déclara une amnistie totale en faveur de tous les prisonniers mulâtres qui attendaient d'être exécutés dans le couloir de la peine de mort, en leur demandant de leur prêter main forte. Marc Chavannes, frère de Jean-Baptiste Chavannes, se rangea sans scrupules dans leurs rangs pour combattre les esclaves. Cependant, beaucoup d'autres affranchis préférèrent rejoindre le camp des esclaves. Au Cap, deux échafauds et cinq potences furent construits pour supplicier les esclaves.

Par ailleurs, à Fond Bleu, tout près de l'Acul, le premier novembre 1791, le célèbre révolutionnaire Boukman fut fait prisonnier et brûlé vif. Héroïquement, tout comme Canabo et Mackandal, il est mort pour la cause nationale : la lutte contre l'esclavage et la colonisation. Sa tête fut exposée par les colons blancs sur la place d'armes du Cap avec cet écriteau : « *Tête de Boukman, chef des révoltés* ».

En dépit de tout, la révolte des esclaves eut un impact considérable à Saint-Domingue. Ce fut un point de non-retour pour les masses populaires. Malgré leurs faiblesses, ce fut le début nécessaire d'un processus révolutionnaire qui au cours de 13 années de luttes assidues a non seulement changé le monde en mettant fin au système barbare d'esclavage mais accouchant aussi un pays nouveau de nègre libre : Haïti !

Suite de la page (13)

ce racket, on peut identifier quatre grandes défaillances qui découlent de cette déstructuration :

1. La première est que les citoyens haïtiens se retrouvent privés d'un document d'identification fiable qui est censé leur ouvrir l'accès à presque tous les autres droits. De ce fait, elles disparaissent dans les stratégies de politiques publiques puisqu'elles n'existent pas dans les registres de l'état civil . Or selon les Principes généraux sur l'identification pour un développement durable publiés par la Banque Mondiale :

L'identité est un ensemble d'attributs qui identifie de façon unique un individu ou une entité. La mise à la disposition de chacun d'une identification par un document d'identité est incluse dans l'objectif 16,9, de la Résolution sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unis qui exige "une identité légale pour tous, comprenant l'enregistrement des naissances."

2. La seconde est que le système d'information d'identification, étant maintenu opaque, confus et dysfonctionnel, il devient une boite noire pour les fraudes électorales. En effet, par une confusion habile ou une erreur manifeste, l'ONI, malgré parfois les compétences et la bonne foi de ses dirigeants, se retrouve incapable d'assurer la mission de performance rattachée à la gouvernance du système d'identification national. Pour cause, des zones d'intérêts financiers et politiques aux enjeux géostratégiques puissants, confinent cette organisation, depuis le décret-loi du 1er juin 2005 comme un auxiliaire du Conseil électoral (article 18, alinéa f) ;

3. La troisième est l'entretien du système de justice pénale comme un territoire inviolable du business de l'impunité. En effet, sans maitrise du système d'identification national, les coupables ne peuvent pas être identifiés et les décisions de justice pénale se retrouvent impactées. Cela concerne aussi les décisions de justice civile, puisque « l'identification est un outil clé dans l'accès aux systèmes de protection sociale), à la propriété, au contrôle des terres, et aux services financiers pour les pauvres et pour les femmes » ;

4. La quatrième est une résultante des défaillances 2 et 3. En effet, la perduration d'un climat social nourri par les fraudes électorales et la toute-puissance de l'impunité facilite le triomphe de projets politiques foireux et médiocres. Ceux-ci reçoivent le plein soutien des hauts lieux économiques et diplomatiques qui y voient l'opportunité d'orienter vers l'errance la gouvernance stratégique nationale. Dans l'enchevêtrement de ces failles, émergent les politiques publiques indigentes qui donnent à Haïti ses attraits shitholiques.

Voilà le chaos institutionnel fabriqué qui sert d'adjuvant au succès de l'assistance internationale. Et ce chaos n'est pas tant l'œuvre d'un démiurge malfaisant que le résultat d'une déstructuration du système de l'état civil national que chacun va exploiter pour ses petits succès personnels. Il a fallu d'un grain dysfonctionnel non traité pour qu'il dérive en réseau de failles à travers lequel circulent les boucles d'injonctions de l'impensé stratégique qui oriente l'errance collective haïtienne. Et c'est en bons stratèges que les experts internationaux ont compris qu'il fallait exploiter ce réseau pour drainer les ressources de leurs projets. Ainsi, ils ont pu fidéliser un large cercle d'influenceurs qu'ils ont anobli et dont la réussite dépend de la perduration de ces failles.

Toute l'intelligence pour Haïti est de fabriquer de nouvelles ressources humaines dignes et distinctivement compétentes qui apprendront non plus à vivre de ces failles, mais à les transformer en des brèches pour faire entrer la lumière et faire germer l'intelligence d'une écologie de la responsabilité. Aussi dans notre prochaine tribune, nous aborderons la question du renforcement des institutions haïtiennes, tant du point de vue de leurs ressources humaines que du point de vue de leur écosystème de données.

Erno Renoncourt, 11/08/2023
Spécialité Système Informatio

Suite de la page (15)

En cette journée sombre et triste de novembre 1980, la tempête de la répression duvaliérienne avait frappé partout.

Au pays des Duvalier, à la fin des années 1970 et au début de 1980, exercer le métier de journaliste ne fut pas chose aisée. Le sens de l'amour patriotique exposait les consœurs et les confrères à des risques périlleux. L'équipe du mensuel Inter/Jeunes, Harry Duvalsaint, Kern Grand-Pierre, Riollet Sénat Célestin, Ady Jean Gardy, etc., virent les gendarmes passer aux flammes les exemplaires de toute une édition… La page de couverture était dominée par une photo et le titre en grand caractère d'un article sur l'épouse du « président à vie ».

Parmi les victimes politiques de l'année 1980, nous ne voudrions pas ignorer l'ancien Premier ministre des « crânes rasés ». Evans Paul, à l'époque, présentateur d'une émission en créole à Radio Cacique, connut l'emprisonnement, la torture physique et psychologique aux Casernes Dessalines. Nous signâmes dans l'hebdomadaire **Regard** un article qui avait exigé sa mise en liberté. Et, ce ne fut pas sans risque. Avec le temps, Evans Paul a sauté la clôture, – comme Me Gérard Gourgues et Anthony Pascal dit Konpè Filo –, et il s'est retrouvé étonnamment de l'autre côté, – jusqu'à présent d'ailleurs –, en compagnie des fossoyeurs de la justice, de la liberté, de la sécurité et de la paix : Prosper Avril, Laurent Lamothe, Sweet Micky, Jovenel Moïse, Ariel Henri…

Les membres de la presse ont pour mandat d'informer la société en toutes circonstances. Les journalistes professionnels ne passent pas leur temps à rapporter des ragots sur les menaces de mort qui leur pendent sur la tête comme une épée de Damoclès. Nous avons déjà mentionné à l'un des reporters de Radio Plus qui larmoyait sur son sort : « *Si vous voulez vivre longtemps, changez d'activité professionnelle* ». Partout dans le monde, le danger guette les travailleurs de la presse. La nuit, au Mexique ou dans des pays de l'Amérique Latine, les escadrons de la mort troublent la paix de leur sommeil. Les assassins forcent les portes de leurs demeures. Les emmènent avec eux. Et les exécutent sans procès. Lorsqu'ils ne disparaissent pas à jamais, des paysans sautent sur leurs cadavres encore tièdes dans un champ de maïs à la pointe de l'aube.

L'autre affaire qui fit scandale en 1979, avant les événements du 28 novembre 1980, ce fut l'arrestation brutale d'Anthony Pascal alias *Konpè Filo* et sa détention à Fort-Dimanche. Étonnamment, les Haïtiens envahirent les rues de la capitale et des villes de province pour exiger l'élargissement immédiat de *Filo*. Les bourreaux cédèrent. Libérée le lendemain, la victime raconta son calvaire à son patron Jean Dominique, sur les ondes de la station de radiodiffusion où il présentait chaque soir, en compagnie de la jeune Liliane Pierre-Paul, de 21 heures à 22 heures, son émission de nouvelles en langue vernaculaire.

Aucun duvaliériste ne saurait se dédouaner des « *crimes contre l'humanité* » commis par le régime vampirique qu'il a servi pieusement et solennellement durant 29 ans. Ceux-là qui n'ont pas trempé leurs mains dans le sang des innocents, y ont trempé leurs yeux.

Avant la journée des vampires

La campagne électorale battait son plein aux États-Unis. Jimmy Carter se démenait comme un diable dans le bénitier en vue d'obtenir un second mandat présidentiel. Grâce à sa politique basée sur les « *droits de l'homme* », le secteur de la « *presse indépendante* » en Haïti était parvenu à aménager un petit espace de liberté d'expression. Même si les manifestations de rue, pour dénoncer la violence politique, la disette, la famine, dans certaines régions comme le nord-ouest, la gabegie administrative, étaient interdites, les langues de la population commençaient à se délier étonnamment. Le duvaliérisme battait en retraite. Il reculait. Le combat pour la reconquête des libertés individuelles et collectives avançait à petit pas.

La présence du président Carter à la *Maison Blanche* était devenue une source de problèmes pour la meute de coyotes. À Port-au-Prince, Jean-Claude Duvalier et ses comparses prièrent tous les saints de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, invoquèrent tous les *Loas du Bénin*, pour que le *Parti démocrate* ne fût pas reconduit au pouvoir.

Un « mauvais » parmi les « pires »

Cet homme à la peau d'ébène, que nous voyions souvent passer dans son uniforme de « *volontaire de l' insécurité nationale* » devant la maison du défunt Sony Bastien, et qui prenait l'habitude de ralentir ses pas pour nous saluer de la main, s'approcha lentement de nous. C'était un après-midi de novembre 1980. Sony Bastien, un autre confrère et moi comprîmes tout de suite que l'individu avait un message à nous communiquer. Effectivement. Le « *milicien bizarre* », mais sympathique, nous apprit qu'il sortait d'une réunion convoquée au siège central des macoutes à la rue Monseigneur Guilloux par madame *Marx Adolphe*. Notre locuteur poursuivit :

« *Le gouvernement de son Excellence Jean-Claude Duvalier attend impatiemment l'élection de Ronald Reagan pour entreprendre une campagne de répression contre la presse. J'habite dans le quartier. Je sais que vous êtes journalistes. Des jeunes instruits, dynamiques, pleins d'avenir. Le pays a besoin de vous. Soyez prudents. Si le président Carter n'est pas réélu, la situation deviendra très compliquée pour vous. Les journaux et les radios seront durement frappés. C'est tout ce que je voulais vous dire…* »

Ce qui était dit, effectivement, fut arrivé.

Le Canada accepta finalement d'accorder l'asile politique aux exilés du *28 novembre 1980* qui vivotaient au Venezuela. Grâce à Jackson Pierre-Paul, nous avons retrouvé Liliane Pierre-Paul à Montréal, dans un immeuble de la Rue Goyer, situé à Côte-des-Neiges. Plusieurs fois par semaine, nous nous y rendions pour échanger avec les regrettés Alix Gornail, Jackson Pierre-Paul, Liliane Pierre-Paul sur les conditions de vie catastrophiques des masses populaires haïtiennes. Tous les quatre, nous étions convaincus que le système duvaliériste était un chien polycéphale, comme Cerbère, le gardien des enfers, que seules les forces mystiques d'un Héraclès pouvaient vaincre.

Liliane Pierre-Paul, Jackson Pierre-Paul et d'autres compatriotes sont retournés en Haïti après l'effondrement du régime de 1957. La journaliste, qui deviendra copropriétaire de Radio Kiskeya, à la suite d'une rupture scandaleuse et choquante avec Jean Dominique, avait activement participé à la collecte de fonds pour la réouverture de Radio Haïti Inter. Sony Bastien, Liliane Pierre-Paul et Marvel Dandin avaient décidé de se hisser à bord d'une nouvelle embarcation, – **Radio Kiskeya** –, pour remplir leur vocation journalistique au sein d'une société violée, humiliée et mutilée.

Au passif progressiste politique de Liliane Pierre-Paul, on ne peut s'empêcher de signaler ses différentes remises en question de la légitimité politique de Nicolas Maduro, sa compréhension légère des enjeux de la guerre entre la Russie et l'OTAN, ses jugements sévères en défaveur de Bachar-al-Assad, sa proximité avec le gouvernement de Gérard Latortue après le renversement et le kidnapping du président Jean-Bertrand Aristide par Washington, Ottawa et Paris, autant d'évocations sombres, – parmi tant d'autres diriez-vous –, que le temps n'arrivera pas facilement à gommer!

Au-delà de toutes les considérations possibles, la voix de Liliane Pierre-Paul a déjà trouvé une place dans l'historiographie de la presse haïtienne.

Quelle heure est-il ?

Robert Lodimus

Note
[1] Le « nous » de modestie.

Etats-Unis: des employés et des bénévoles de Starbucks participent à des piquets de grève à Buffalo



Les travailleurs de Starbucks et les membres de la communauté font du piquetage devant le premier magasin syndical à Buffalo, New York, le 26 juillet 2023. Crédit : WBEN

Par Sam Yaser

Dans le cadre de la tournée en bus de Starbucks Workers United (SBWU), les travailleurs et bénévoles de Starbucks à Buffalo, New York, ont démontré la puissance de la campagne de syndicalisation de Starbucks face à la résistance des entreprises.

Pour renforcer leurs efforts, des dizaines d'employés de Starbucks se sont rendus à Buffalo le 26 juillet pour diffuser des informations concernant les violations flagrantes des syndicats et la violation des lois du travail par l'entreprise. Le Bus Tour a montré le pouvoir de la classe ouvrière dans un front uni pour une compensation équitable et une protection contre les actions de Starbucks.

Des piquets d'information ont été dispersés autour de Buffalo. On a demandé aux clients et aux passants s'ils avaient déjà entendu parler de la lutte antisyndicale de Starbucks et on leur a donné des informations sur la politique non officielle de Starbucks envers les travailleurs syndiqués.

Le piquet a été suivi d'une conférence de presse à l'emplacement Elmwood Village Starbucks, certains des orateurs étant des travailleurs licenciés et les organisateurs originaux de ce magasin. Les conférenciers ont noté le fait que, même si plus de 500 jours se sont écoulés depuis que le premier magasin Starbucks a voté en faveur de la syndicalisation, il n'y a pas encore eu de contrat négocié.

Le 9 décembre 2021 a marqué une énorme victoire pour les travailleurs et les syndicats de Starbucks à travers le pays lorsque le magasin d'Elmwood a voté pour se syndiquer - le premier endroit à le faire. Plus de 300 emplacements Starbucks ont emboîté le pas. Bien que la pression pour les syndicats ait rapidement recueilli le soutien du public, le SBWU a connu beaucoup de recul des entreprises.

Dans une campagne antisyndicale vigoureuse et illégale, l'entreprise a licencié des partisans du syndicat, réduit les heures de travail des travailleurs syndiqués, menacé de suspendre les soins affirmant le genre et est même allée jusqu'à fermer temporairement des sites syndiqués. Selon le National Labor Relations Board, *« Starbucks a violé la loi nationale sur les relations de travail des centaines de fois pour affecter les efforts d'organisation des travailleurs »*.

Un véritable désir d'une rémunération décente et de la sécurité sera invariablement opposé par les propriétaires de sociétés et ceux des couches dirigeantes. Les membres de la classe ouvrière doivent s'unir et soutenir cette forte impulsion du travail organisé.

Workers World 10 Août 2023

Scott Ritter démolit l'image d'un Zelensky « simple et honnête »



Le président ukrainien Volodymyr Zelensky

Par Manlio Dinucci

« Zelensky relance la guerre à la corruption. Tolérance zéro contre les corrompus et ceux qui s'enrichissent avec la guerre », ainsi titre le quotidien Avvenire donnant l'image d'un président simple et honnête qui renonce à tout privilège et combat la corruption. Cette image, véhiculée par tout le courant dominant politico-médiatique, se trouve démolie par l'enquête de Scott Ritter (*).

Scott Ritter, militaire de carrière dans les Marines USA et spécialisé en renseignement, donna des preuves d'honnêteté intellectuelle et de courage quand, à la tête des inspecteurs ONU en Irak en 1991-1998, il conclût que l'Irak ne possédait pas d'armes de destruction de masse et s'opposa ensuite publiquement à la guerre de 2003. Son film documentaire d'enquête montre les sociétés offshore constituées par Zelensky et associés dans des paradis fiscaux, à travers lesquels "ses marionnettistes lui ont fourni un petit coussin financier" avec un premier versement de 41 millions de dollars. Il montre les luxueuses villas que Zelensky possède à Miami (qui à elle seule vaut 34 millions de dollars), en Israël, en Italie à Forte dei Marmi, à Londres, en Géorgie, en Grèce et même en Crimée (seul investissement erroné parce que maintenant Zelensky n'en a plus la propriété).

L'enquête de Scott Ritter démolit en même temps la fausse histoire de la Russie détruisant le blé ukrainien et affamant ainsi l'Afrique. La réalité est que Cargil et d'autres multinationales agro-alimentaires sont en train de s'emparer de meilleures terres ukrainiennes et utilisent le blé qui y est produit pour leurs propres stratégies. Dans ce cadre entre le plan étasunien de réduire la sécurité alimentaire de l'Europe pour mieux contrôler les pays alliés mêmes.

L'Ukraine -montre l'enquête- non seulement est volée de ses terres, bradées par Zelensky et ses associés aux multinationales, mais est de plus en plus endettée. Les énormes fournitures militaires qu'elle reçoit des États-Unis et des plus grandes puissances européennes ne sont pas offertes mais attribuées à crédit. L'Ukraine a ainsi déjà accumulé une dette extérieure telle qu'il faudrait des siècles pour la rembourser. Cette dette augmentera ultérieurement avec la "reconstruction" que Zelensky a mis dans les mains de la société étasunienne BlackRock, la plus grande société d'investissements du monde.

(*) YouTube a supprimé la vidéo. On peut suivre l'enquête de Scott Ritter sur Tiktok.com

Bref résumé de la revue de presse internationale Grandangolo Pangea du 11 août 2023 sur la chaîne télé italienne Byoblu.

Traduit de l'italien par M-A P
Arrêt sur info 12 août 2023

États-Unis : un incendie fait plus de 50 morts et plusieurs blessés dans l'État de Hawaï



Les flammes ont quasiment ravagé deux îles de l'État de Hawaï le 10 août 2023. Un incendie d'une violence inouïe qui ne fait qu'alourdir le bilan humain

Par Oumar Youssouf Chérif

Ce vendredi 11 août 2023, le bilan provisoire de l'incendie s'alourdit. Au moins 53 personnes sont décédées. Depuis qquelques jours, l'archipel de Hawaï, État touristique et portier des États-Unis sur l'atlantique, est ravagé par les flammes. La ville touristique de Lahaina, sur l'île de Maui, est quasiment rayée de la carte. Habitants et touristes cherchent d'échappatoire en vain. Ils se voient obligés de se jeter à la mer.

Selon le gouverneur de l'État d'Hawaï, Josh Green. *« Il s'agit de la plus grosse catastrophe naturelle de l'État d'Hawaï. Nous allons avoir besoin de loger des milliers de personnes »*. Un bilan tragique, qui ne s'arrête pas encore. Il est fort probable qu'il s'alourdit.

Aussi, Joe Biden, le président américain, a présenté ses condoléances aux familles éprouvées après avoir signé une déclaration de catastrophe naturelle. Ce qui permettra de débloquer des considérables aides fédérales.

N'Djam Post 11 août 2023

Solidarité avec le peuple et le gouvernement du Niger : Déclaration du Parti communiste du Zimbabwe (ZCP)

Le Parti communiste du Zimbabwe exprime sa solidarité totale et son soutien au peuple de la République du Niger dirigé par le président Abdourahamane Tchiani et le Conseil national pour la protection de la patrie dans leur renversement de la domination coloniale française.

Le coup d'État populaire au Niger qui a eu lieu le 26 juillet 2023 fait suite aux coups d'État anti-impérialistes progressistes en Guinée et au Mali en 2021 et au Burkina Faso en 2022, ainsi qu'au mouvement de la République centrafricaine à travers son président élu Faustin-Archange Touadera éloigner son pays de la domination française.

Le ZCP condamne toute tentative de la France, des États-Unis ou des marionnettes impérialistes de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) d'inverser les résultats d'un coup d'État soutenu par l'écrasante majorité du peuple nigérian qui n'a aucune opposition apparente dans le pays.

Nous sommes très clairs sur le fait que les coups peuvent être réactionnaires ou progressistes, Gamal Abdel Nasser, Mouammar Kadhafi et Thomas Sankara ont bien servi leur peuple après les coups progressistes.

Le « président » renversé Mohamed Bazoum qui en fait, comme la plupart des « présidents » d'Afrique francophone, n'était rien d'autre qu'un désigné colonial, un gouverneur colonial qui travaillait pour les intérêts du capitalisme monopoliste français. Lorsque la France a accordé « l'indépendance » à ses colonies africaines au début des années 1960, elle a conservé le contrôle des économies et a poursuivi l'occupation militaire et les élections. Tout président africain qui ne se conformait pas était destitué, souvent tué.

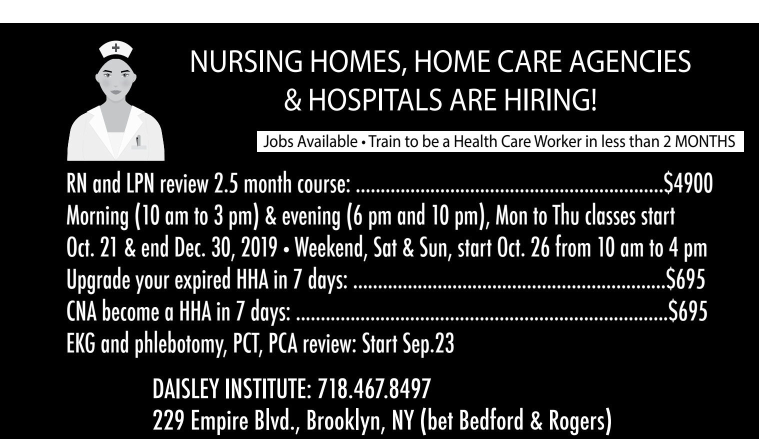
Actuellement, le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde et selon les derniers chiffres disponibles, 2020 dans l'indice de développement humain des Nations Unies par pays, il se classe 189 sur 189. Les plus bas.

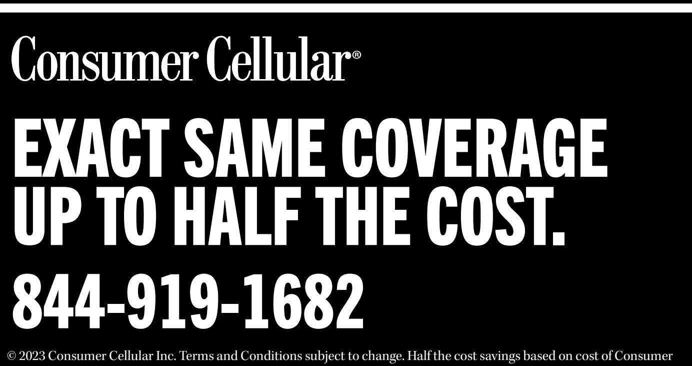
Pourtant, l'uranium nigérien représente 24 % de l'approvisionnement des centrales nucléaires européennes et près du tiers de l'approvisionnement électrique de

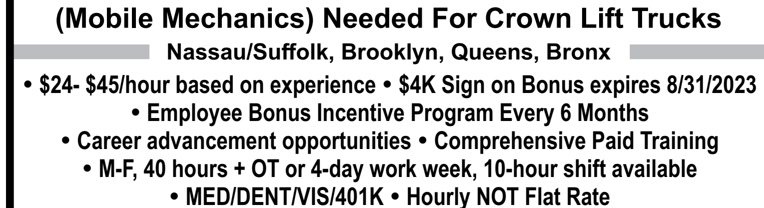
Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

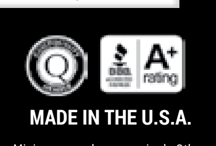
Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com













AUTO DONATIONS

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755

EDUCATION / CAREER TRAINING

TRAIN ONLINE TO DO MEDICAL BILLING! Become a Medical Office Professional online at CTI! Get Trained, Certified & ready to work in months! Call 855-543-6440. (M-F 8am-6pm ET). Computer with internet is required.

EDUCATION / CAREER TRAINING

COMPUTER & IT TRAINING PROGRAM! Train ONLINE to get the skills to become a Computer & Help Desk Professional now! Grants and Scholarships available for certain programs for qualified applicants. Call CTI for details! 844-947-0192 (M-F 8am-6pm ET). Computer with internet is required.

FINANCE

ARE YOU BEHIND $10k OR MORE ON YOUR TAXES? Stop wage & bank levies, liens & audits, unfiled tax returns, payroll issues, & resolve tax debt FAST. Call 888-869-5361 (Hours: Mon-Fri 7am-5pm PST)

HEALTH

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-598-5898

HEALTH

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

BATH & SHOWER UPDATES in









la France. Mais seuls 20% des foyers nigériens ont l'électricité, dont 75% étaient produits par le Nigeria, jusqu'à ce que le Nigeria, sous les ordres de ses maîtres coloniaux, coupe l'électricité !

Lorsque le 26 juillet 2023 la Garde présidentielle du Niger, dirigée par le général Abdourahamane Tchiani, prend le pouvoir ; non seulement l'armée a soutenu le coup d'État, mais des milliers de citoyens retraités ont rempli les rues de Niamey, la capitale. Auparavant, le président Tchiani, plus connu sous le nom d'"Omar", s'était adressé à un rassemblement dans un stade de football rempli d'acclamations de quelque 30 000 personnes.

Le président Mamady Doumbouya de Guinée, le président Assimi Goïta du Mali et le président Ibrahim Traoré du Burkina Faso ont promis un soutien militaire au Niger en cas d'attaque. Deux autres pays frontaliers avec le Niger, l'Algérie et le Tchad, ont refusé de participer sous quelque forme que ce soit à une activité militaire contre le Niger.

Le président nouvellement élu du Nigéria, Bola Tinjubu, qui est également l'actuel président de la CEDEAO, a menacé d'envahir le Niger depuis le Nigéria, mais a été bloqué par le Sénat nigérian. Le taux de participation aux élections au Nigeria n'était que d'environ 26,71 % ; de cela, Tinubu a eu le vote le plus élevé, 36,61%. Il ne représente donc qu'une minorité de Nigérians. Même alors, son choix fait face à une sérieuse contestation devant les tribunaux. Tinubu, dont la position personnelle est très faible, fait non seulement face à une opposition sérieuse même au sein de son propre parti, mais de nombreux Nigérians appellent à un coup d'État militaire dans leur propre pays parce qu'ils pensent que les gouvernements militaires précédents étaient moins corrompus que les gouvernements civils.

La Guinée, le Mali, le Burkina Faso, la République centrafricaine et le Niger ont retenu les services de l'entrepreneur militaire privé russe Wagner, qui a récemment joué un

ZIMBABWE COMMUNIST PARTY

rôle majeur dans la prise du complexe militaire construit par l'OTAN à Artyemovsk (que les Ukrainiens avaient rebaptisé Bakhmut en 2016) de Forces nazies ukrainiennes.

Libéraux, eurocommunistes et autres forces de la pseudo-gauche, en fait ou objectivement en faveur de l'impérialisme, se sont moqués des gouvernements révolutionnaires anti-impérialistes pour avoir engagé un « entrepreneur militaire privé ».

Le but de ces gens est simplement de désarmer la révolution.

Actuellement, les forces françaises, allemandes et américaines sont toujours au Niger. Les États-Unis ont construit une importante base de drones, espérant l'utiliser pour contrôler la région et ses ressources.

L'une des principales excuses pour la présence des forces impérialistes dans la région est la « guerre contre le terrorisme » que les fondamentalistes islamiques mènent dans la région du Sahel.

Mais d'où viennent les fondamentalistes islamiques ?

Les forces fondamentalistes islamiques ont travaillé en partenariat avec l'OTAN pour détruire la Libye et son chef Mouammar Kadhafi. Après avoir fait le sale boulot là-bas, ils se sont déplacés vers le sud. Nous avons également vu en Afghanistan, en Irak et en Syrie comment ces mouvements ont été financés par les impérialistes qui les ont ensuite utilisés comme excuse pour envoyer leurs troupes dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». De plus, les armes envoyées par les pays de l'OTAN en Ukraine sont désormais entre les mains de ces djihadistes.

Les peuples du Sahel ont vu ce qui se passe et maintenant ils expulsent les forces impérialistes.

L'impérialisme français a été impitoyable dans le passé, mais le climat de l'opinion mondiale change et les peuples d'Afrique ne veulent plus être gouvernés.

Les Africains n'oublient pas la voie tracée par leurs martyrs, Thomas Sankara et Mouammar Kadhafi, et qu'au Burkina Faso et en Libye, le niveau de vie et les véritables droits de l'homme ont augmenté sous une telle impulsion, et que ces grands dirigeants ont été tués par les 'Défenseurs du Front de Libération « Démocratie et Droits de l'Homme », et les peuples du Burkina Faso et de la Libye sont de nouveau tombés dans la pauvreté.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et d'autres nations européennes ont été englués dans une guerre inutile contre la Russie, dans l'espoir de l'affaiblir. Au lieu de cela, ils se sont affaiblis. La France fait face à un chaos interne et n'est pas en état de déclencher une nouvelle guerre contre certains pays du Sahel.

Le sommet BRICS se tiendra à Gauteng du 22 au 24 août 2023. Il y a eu beaucoup de spéculations sur qui veut rejoindre le peloton. Naledi Pandor, la fiable ministre sud-africaine des Relations internationales, a soumis une liste de 23 pays prêts à rejoindre immédiatement les BRICS : Algérie, Argentine, Bangladesh, Bahreïn, Biélorussie, Bolivie, Cuba, Égypte, Éthiopie, Honduras, Indonésie, Iran, Kazakhstan , Koweït, Maroc, Nigéria, Palestine, Arabie saoudite, Sénégal, Thaïlande, Émirats arabes unis, Venezuela et Vietnam.

Dans le monde entier, le dollar américain est écarté comme première monnaie d'échange mondiale au profit de l'or, des monnaies nationales, du yuan ou même des crypto-monnaies. La dépolarisation se propage même aux alliés les plus proches de l'Amérique.

Les jours de l'hégémonie de l'Amérique et de l'Europe occidentale touchent à leur fin. Ce n'est pas encore la fin du capitalisme, mais c'est la fin de l'agenda néolibéral et le début de la fin du néocolonialisme.

Il est important que l'Afrique profite des nouvelles conditions. Les ouvriers, les ouvriers agricoles et les intellectuels progressistes doivent veiller à ce qu'il y ait une planification économique aux niveaux local, national et panafricain.

Les entreprises étrangères doivent travailler en Afrique en vertu de nos lois et règlements et selon nos plans. Dans la mesure du possible, nous avons besoin d'industries nationalisées bien gérées.

Nos propres pillards qui s'imaginent être nos dirigeants doivent être traités avec fermeté.

L'Afrique change. Le monde change.

Solidarité avec le Niger !!
Solidarité au Sahel !!
Les troupes françaises et américaines hors d'Afrique !!
Une seule Afrique du Cap au Caire !!

Fidel : Synonyme de révolution



Fidel la personnification de la Révolution et du socialisme

Par Emir Sader

Fidel était la personnification de la Révolution et du socialisme. Sa vie et ses paroles ont toujours résonné comme la voix la plus forte, la plus digne, la plus vibrante, avec le plus d'espoir, avec le plus de courage que l'histoire ait jamais connue.

Fidel incarnait la révolution en Amérique latine, mais aussi dans le monde entier, car Cuba soulevait une fois de plus l'idée du socialisme alors qu'elle était devenue quelque chose d'apparemment pétrifié, éternellement ajourné.

Fidel est devenu synonyme de Révolution, depuis ces premières photos d'hommes barbus qui avaient renversé un dictateur en l'année déjà lointaine de 1959. En Amérique latine, pour qui la révolution était un phénomène lointain dans le temps - quelque chose qui s'est passé en Russie et en Chine avec Lénine et Mao—, Fidel a élevé pour nous et pour tant de générations la révolution comme une actualité, il a montré que la révolution était possible ici même, sur notre continent.

J'ai commencé mon militantisme politique en 1959 en distribuant un journal —Acción Socialista—, qui avait l'image d'hommes barbus qui avaient réussi à mettre fin à un dictateur —à cette époque, l'Amérique centrale ne parlait toujours pas des Caraïbes—, posant comme s'ils étaient des joueurs de football. Curieusement, plus tard, ma génération est devenue la génération de la Révolution cubaine, qui a séduit tant d'entre nous avec la réforme urbaine, avec la fondation de la Casa de las Américas, avec la souveraineté contre l'impérialisme, avec la proclamation de la Révolution comme Révolution socialiste, avec la résistance contre la tentative d'invasion de la Baie des Cochons ou le siège naval de l'île. Bref, avec tout ce qui est venu de là qui nous a encouragés et marqué le chemin.

J'ai pu voir Fidel lors de sa visite au Chili, sous le gouvernement Allende. Dans ses diverses visites à travers le pays jusqu'à son discours final au stade national. Plus tard, immédiatement après le coup d'État au Chili, j'ai pu le rencontrer pour la première fois à La Havane pour discuter des conséquences du coup d'État.

Inoubliable de le voir entrer; énorme, grand, énergique, amical et affectueux. En témoigne sa capacité infinie à écouter les gens, à poser des questions et à s'intéresser au Chili, au putsch, à Allende, à Miguel Enriquez et au MIR, au Brésil.

J'ai eu le privilège de vivre avec sa présence dans la vie cubaine pendant de nombreuses années, sachant comment un dirigeant s'intéresse à tout ce qui se passe au quotidien dans un pays et dans le monde, parlant tout le temps de toutes sortes de problèmes, étant le critique le plus radical de la Révolution, pointant les problèmes et les alternatives, implacable d'erreurs, mais offrant toujours des alternatives et éveillant l'espoir.

Le fait de pouvoir assister à ses discours sur la Plaza de la Revolución tant de fois est l'une des expériences les plus impressionnantes que l'on puisse vivre. Dans l'une de ces concentrations, toujours pour des millions de personnes, un hommage a été rendu aux personnes tuées par l'acte terroriste qui a abattu un avion cubain et qui a causé la mort, entre autres, d'une équipe de jeunes athlètes cubains. Avec tous les corps présents sur la place, Fidel a prononcé l'un de ses discours les plus émouvants, qu'il a conclu en disant : « Quand un peuple énergique et viril pleure, l'injustice tremble. »

Provoquer les larmes de ces Cubains venus de partout pour l'entendre parler pendant des heures au soleil.

Fidel a toujours surpris tout le monde par son audace. Depuis cette première fois de l'assaut sur la caserne Moncada, en passant par le débarquement de la Granma, jusqu'à ses initiatives ultérieures, déjà du pouvoir, utilisant toujours le facteur de surprise des guérilleros. Quand Fidel a ouvert les portes de toutes les ambassades pour que ceux qui voulaient quitter Cuba puissent partir. Permettre aux bateaux d'arriver de Miami pour les récupérer. Un geste audacieux, qu'il a su renverser en faveur de la Révolution, comme tout ce qu'il a fait.

Comme lorsqu'il a proclamé que le garçon Elian serait récupéré par Cuba, un objectif qui semblait impossible mais qu'il a atteint, en générant toujours une énorme confiance. Comme lorsqu'il a affirmé que Cuba récupérerait ses cinq héros emprisonnés aux États-Unis, ce qui semblait absolument irréalisable, mais il a su construire, une fois de plus, la stratégie victorieuse pour réaliser l'impossible.

Fidel a été synonyme de Révolution pendant plus de 50 ans. Quiconque voulait connaître la Révolution et le socialisme, suffirait de le regarder. Le commandant, avec le Che, a montré pendant tant de générations l'horizon du socialisme, de la révolution, de l'engagement militant.

Fidel était la personnification de la Révolution et du socialisme. Sa vie et ses paroles ont toujours résonné comme la voix la plus forte, la plus digne, la plus vibrante, avec le plus d'espoir, avec le plus de courage que l'histoire ait jamais connue.

Al Mayadeen 13 Août 2023

97e anniversaire de la naissance du commandant Fidel Castro

Par Lois Pérez Leira *

Le commandant Fidel Castro était certainement l'un des hommes les plus remarquables de l'histoire de l'humanité. Sa capacité intellectuelle, sa conception globale du monde et son engagement auprès des peuples qui luttent pour leur dignité, leur souveraineté et leur paix, ont fait de lui un homme d'État important et une référence internationale.

La révolution cubaine triomphante à quelques kilomètres des États-Unis, la défaite nord-américaine à Playa Girón, la contribution décisive de Cuba à la défaite des forces racistes en Afrique du Sud, ont fait de ce petit pays socialiste et de son chef les porte-drapeaux de l'anti- lutte impérialiste, aux quatre coins de la terre.

Malgré l'expulsion de l'OEA, l'embargo américain injuste sur Cuba, Fidel et son peuple ont toujours su résister et gagner. La démonstration puissante a été les vents nouveaux qui ont soufflé et qui soufflent sur l'Amérique latine : la révolution bolivarienne, le Chili, la Bolivie, le Nicaragua, la Colombie, le Brésil, etc. Fidel est le disciple des grands libérateurs de l'Amérique Simón Bolívar, San Martin, Antonio Sucre, Francisco de Miranda, Bernardo O'Higgins **etc.

Il est le meilleur fils de José Martí, qui était le cerveau, selon Fidel lui-même, de la révolution cubaine.

Sa disparition physique était déjà un fait éminent et assumé par Fidel lui-même, nous laissant ses dernières grandes pensées écrites en guise d'adieu. Le plus important est son œuvre incarnée dans la révolution elle-même et l'influence qu'elle continue d'exercer sur une partie importante de l'humanité. Je dois admettre qu'aujourd'hui, comme ce 9 octobre 1967, quand j'ai appris la nouvelle de l'assassinat du Che, une boule est montée dans ma gorge et j'ai pleuré. J'ai été élevé et formé dans le feu de l'esprit de la révolution cubaine et je me sens comme un fils de cette révolution. C'est pourquoi je dis à haute voix. Jusqu'à la victoire toujours mon commandant Fidel Castro.!

Fidel a non seulement survécu à la fureur de la dictature de Batista, à la guérilla et à 600 tentatives d'assassinat, mais il a également dirigé un processus révolutionnaire qui, 60 ans plus tard, continue de résister et de triompher

*Coordinateur général de Guevarista International

**Ndlr
Disciple aussi des grands libérateurs de l'Amérique fut Jean-Jacques Dessalines.

Aporrea 11 Août 2023